

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2019 - 2020

MASTERS 1 & 2

Mention

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Parcours

MANAGEMENT DE PROJETS TOURISTIQUES VOIE APPRENTISSAGE



Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
LE MOT DE LA DIRECTRICE	2
CALENDRIER UNIVERSITAIRE MASTER 1	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE MASTER 2.....	5
PRESENTATION GENERALE DE L'UFR.....	6
LE CONSEIL D'UFR	7
LES ENSEIGNANTS TITULAIRES	8
MOYENS OFFERTS PAR L'UFR	10
REGLES DE PROGRESSION.....	16
CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET niveau 1.....	18
LE CLES.....	20
LE CLIL (CENTRE DE LANGUES)	21
LES SERVICES A L'ETUDIANT	23
LA MAISON DE LA MEDIATION	25
Structure des enseignements : semestre 1.....	25
Structure des enseignements : semestre 2.....	46
Structure des enseignements : semestre 3.....	66
Structure des enseignements : semestre 4.....	95

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels et de toute l'équipe administrative et technique de l'Unité de Formation et de Recherche des Langues Étrangères Appliquées (UFR des LEA), je vous souhaite la bienvenue. Pour la rentrée universitaire 2019 nous vous accueillons dans un bâtiment très récent (c'est seulement sa troisième rentrée !) que nous partageons avec l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution (IMMD). A vous de faire vivre ce lieu, de vous approprier les espaces qui vous sont destinés : foyer, cafétéria, bureaux associatifs, bibliothèque. Nous comptons sur vous pour les préserver et les respecter afin qu'ils restent en bon état le plus longtemps possible. Notre bâtiment est résolument tourné vers l'avenir et il a été conçu dans une optique écologique et une démarche citoyenne responsable : les traditionnelles poubelles des salles de cours ont été remplacées par des containers dans les couloirs et espaces communs afin de faciliter le tri des déchets recyclables ; des détecteurs de présence sont installés dans tous les espaces, ce qui permet de faire fluctuer la luminosité en fonction de la lumière du jour sans avoir à se servir des interrupteurs. La température dans le bâtiment est régulée de manière automatique et permet de rafraîchir ou de chauffer selon les besoins, c'est pourquoi les fenêtres doivent restées fermées. Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs ; des ordinateurs sont à votre disposition à la Bibliothèque Universitaire, ainsi que des salles de travail individuel et collectif que vous pourrez réserver *via* l'application Affluences (<https://reservation.affluences.com>).

Tout au long de l'année universitaire, les enseignants, et en particulier vos responsables de parcours ou d'options, ainsi que les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Continuez à travailler sur votre ENT et sur Moodle, à consulter les écrans et les tableaux d'affichage et n'hésitez pas à vous informer auprès de l'accueil spécifique des LEA au 4^e étage. Une autre source d'informations est précisément le *Guide des études*. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre UFR. Cette année vous commencez ou continuez une nouvelle étape dans votre formation en Langues Étrangères Appliquées. Vous avez choisi un master qui vous donnera une formation de haut niveau pour entrer dans le monde du travail dans les meilleures conditions. Vous avez choisi ce master parce qu'il correspond à vos centres d'intérêt, parce qu'il ouvre sur les métiers du commerce international, de l'import-export, du tourisme, de la coopération culturelle internationale ou encore de la traduction spécialisée... Nous sommes là pour vous aider, mais c'est à vous de prendre des initiatives, vous devez prendre une part active dans votre formation, vous investir dans des projets qui feront de l'étudiant que vous êtes aujourd'hui un professionnel compétent, efficace et performant.

Les atouts de nos formations sont nombreux, citons notamment la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage, avec des stages de longue durée en M1 et en M2 ; citons l'ouverture vers l'international avec des enseignants de diverses nationalités et cultures, avec, chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier, avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays ; citons encore la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues...Vous devez saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en continuant à fréquenter régulièrement la Bibliothèque.

J'espère que ce nouvel environnement de travail vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets et vous permettra de réussir dans cette formation des Langues Étrangères Appliquées.

Je vous souhaite une belle année universitaire.

Christine BRACQUENIER



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

Master 1 MPTA

sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20
01 D	01 M	01 V	01 D	01 M	01 S
02 L	02 M	02 S	02 L	02 J	02 D
03 M	03 J	03 D	03 M	03 V	03 L
04 M	04 V	04 L	04 M	04 S	04 M
05 J	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 V	06 D	06 M	06 V	06 L	06 J
07 S	07 L	07 J	07 S	07 M	07 V
08 D	08 M	08 V	08 D	08 M	08 S
09 L	09 M	09 S	09 L	09 J	09 D
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S
23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 J
28 S	28 M	28 L	28 S	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D
31 J	31 J	31 S	31 M	31 V	

Mars, 2020	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20
01 D	01 M	01 V	01 D	01 M	01 S
02 L	02 J	02 S	02 L	02 J	02 D
03 M	03 V	03 D	03 M	03 V	03 L
04 M	04 S	04 L	04 J	04 S	04 M
05 J	05 D	05 M	05 V	05 D	05 M
06 V	06 L	06 M	06 S	06 L	06 J
07 S	07 M	07 J	07 D	07 M	07 V
08 D	08 M	08 V	08 L	08 M	08 S
09 L	09 J	09 D	09 M	09 J	09 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 J	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 L	16 J	16 J	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 J	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 J	31 S	31 M	31 V	31 L

- Présence en entreprise
- vacances zone D
- Dimanches et jours fériés
- semestre impair
- Journée des apprentis
- semestre pair
- Rattrapages semestre 1 et 2

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

Master 2 MPTA

sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20
01 D	01 M	01 V Toussaint	01 D	01 M Jour de l'an	01 S
02 L	02 M	02 S	02 L	02 J	02 D
03 M	03 J 2	03 D	03 M	03 V	03 L
04 M	04 V	04 L	04 M	04 S	04 M
05 J	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 V	06 D	06 M	06 V	06 L	06 J
07 S	07 L	07 J	07 S	07 M	07 V
08 D	08 M	08 V	08 D	08 M	08 S
09 L	09 M	09 S	09 L	09 J	09 D
10 M	10 J 3	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J 10
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J
28 S	28 L	28 J 5	28 S	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D
31 J	31 J	31 S	31 M	31 V	

Mars. 2020	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août 20
01 D	01 M	01 V Fête du travail	01 L	01 M	01 S
02 L	02 J	02 S	02 M	02 J	02 D
03 M	03 V	03 D	03 M	03 V	03 L
04 M	04 S	04 L	04 J	04 S	04 M
05 J	05 D	05 M	05 V	05 D	05 M
06 V	06 L	06 M	06 S	06 L	06 J
07 S	07 M	07 J	07 D	07 M	07 V
08 D	08 M	08 V victoire 1945	08 L	08 M	08 S
09 L	09 J	09 S	09 M	09 J	09 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Voyage d'études	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	31 J	31 D	31 M	31 V	31 L

- Présence en entreprise
- semestre impair
- Dimanches et jours fériés
- Journée des apprentis
- Vacances zone B

Présentation générale de l'UFR

La directrice, madame **Christine Bracquenier**, et la responsable administrative, madame **Bénédicte El Kaladi**, sont responsables de l'administration de l'UFR et sont en charge des différents services de l'UFR qui la composent : le secrétariat, le service audiovisuel et informatique, la bibliothèque, le service maintenance du bâtiment et sûreté. Elles coordonnent également l'activité des enseignants.

L'entrée des locaux de l'UFR des LEA se fait par l'accès rue de l'Alma.

L'adresse de l'UFR est la suivante :

**651 Avenue des Nations Unies
B.P. 447 59058 ROUBAIX Cedex 1**

Un site accessible par de nombreux modes de transport :

- **Gare SnCF : Ligne TER Lille-Roubaix-Tourcoing**

Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix : 13 min

Temps de trajet Tourcoing-Roubaix : 5 min.

- **Réseau Transpole :**

Métro ligne 2 : station Gare Jean Lebas - Roubaix

Temps de trajet Gare Lille Flandres-Roubaix : 22 min

Temps de trajet Les Prés-Roubaix : 13 min

Temps de trajet Tourcoing Centre-Roubaix : 6 min.

Plusieurs lignes de Bus sont également disponibles, et vous pouvez les emprunter avec un abonnement de métro.

Coût abonnement :

- Étudiants = de 23,80€ à 28€/mois

- Tarifs solidaires en fonction du QF

- **Vélo/Station V'LILLE/Voiture**

Pour ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au **parking Blanchemaille**, à proximité de l'UFR (l'abonnement mensuel coûte 20,50€ pour les étudiants).

Le conseil d'UFR

Les UFR possèdent un conseil de gestion dont la tâche est d'organiser le fonctionnement interne : modalités de contrôle des connaissances, octroi de subventions, création de diplômes, calendrier des examens, répartition du budget...

Les conseils sont élus par l'ensemble des enseignants, chercheurs, personnels IATOSS et étudiants. La durée du mandat est de deux ans pour les élus étudiants.

Les élections de vos représentants ont lieu en règle générale au mois de décembre.

Les enseignants titulaires de l'UFR

Julien	BEAUFILS	A.T.E.R	Allemand
Sandra	BELASRI WALKER	Contractuelle	Anglais - négociation
Yousra	BEN AYED	P.R.A.G.	Sc.Eco.-Informatique
Florent	BERTHAUT	M.C.F.	Informatique
Charlotte	BLANCHARD	P.R.A.G.	Anglais
Alexandra	BOREL	P.R.C.E.	Anglais
Christine	BRACQUENIER	Prof. des universités	Russe
Florent	CAPELLI	M.C.F.	Informatique
Delphine	CHAMBOLLE	M.C.F.	Espagnol
Aude	DE MEZERAC	M.C.F.	Anglais
Philippe	DÉAN	M.C.F.	Langues et litt. françaises
Angèle	DESMENEZ	Contractuelle	Sciences de gestion
Marion	DUFRESNE	M.C.F.	Allemand
Baher	EL GAHRY	A.T.E.R	Economie
Raphaël	EPPREH-BUTET	M.C.F.	Anglais
Gervais	ESSAMA-ZOH	M.C.F.	Gestion
Olivier	ESTEVEES	Prof. des universités	Anglais
Garik	GALSTYAN	M.C.F.	Russe
Laetitia	GARCIA	M.C.F.	Gestion
Domingo	GARCIA GARZA	M.C.F.	Espagnol
Giancarlo	GERLINI	M.C.F.	Italien
Mehdi	GHASSEMI	Contractuel	Anglais
Laurent	GOURNAY	P.R.A.G.	Maths–Informatique
Malik	HABI	PRAG	Lettres Modernes – FLE
Maria	HELLERSTEDT	M.C.F.	Suédois
Henry	HERNANDEZ BAYTER	M.C.F.	Espagnol
Armand	HÉROGUEL	M.C.F. HDR	Néerlandais
Oliver	KENNY	A.T.E.R.	Anglais
Martin	KLOZA	Lecteur	Allemand
Mallorie	LABROUSSE	A.T.E.R	Espagnol
Khoa	LE HUU	Prof. des universités	Sociologie
Yannick	LEBTAHI	M.C.F. HDR	Sc.Informat.et comm.
Sophie	LECHAUGUETTE	M.C.F.	Anglais
Aurélien	LEMAY	M.C.F.	Informatique
Cristina	LONGO	M.C.F.	Marketing
Giorgio	LONGO	M.C.F.	Italien
Rudy	LOOCK	Prof. des universités	Anglais
Gabriella	MARONGIU	P.R.C.E.	Anglais-FLE
Marie-Véronique	MARTINEZ	M.C.F.	Espagnol
Marlène	MARTY	M.C.F.	Espagnol
Antonella	MAURI	M.C.F.	Italien

Rebecca	MC KITIS	Lectrice	Anglais
Gert	MEESTERS	M.C.F.	Néerlandais
Christine	MEURIN	Contractuelle	Infographie
Yohann	MORIVAL	M.C.F.	Relations Internationales
Nathalie	MOULARD	P.A.S.T.	Traduction
Ailin	NACUCCHIO	Contractuelle	Espagnol
Viateur	NKURUNZIZA	Contractuel	Sciences de Gestion
Hazel	O'REILLY	Contractuelle	Anglais
David	PARDO MONROY	Lecteur	Espagnol
Laurence	PERU-PIROTTE	M.C.F.	Droit
Hugo	PROD'HOMME	Contractuel	Economie
Montserrat	RANGEL VICENTE	M.C.F.	Espagnol
Spasa	RATKOVIC	Contractuelle	Suédois
Marie-Joëlle	RAVIT	M.C.F.	Anglais
Harison	ROBERT	Contractuel	Economie
Carolina	SALAMANCA	Maître de langue	Espagnol
Magali	SAVES	P.R.A.G.	Sc. gestion
Thomas	SERRIER	Prof. des Universités	Allemand
Alfred	STRASSER	M.C.F.	Allemand
Allyson	TADJER	Contractuelle	Anglais

A.T.E.R. : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche –

M.C.F. : Maître de conférences

H.D.R : habilité à diriger des recherches

P.A.S.T : Personnel Associé à Temps Partiel

P.R.C.E : Professeur Certifié

P.R.A.G : Professeur Agrégé

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

MOYENS OFFERTS PAR L'UFR

Remarques préliminaires : toutes les ressources de Lille 3 (dont celles du campus de Pont-de-Bois) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque centrale (du campus) qui vous évite des déplacements jusque Pont-de-Bois et vous permet d'emprunter les documents à distance.

L'UFR des LEA met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la semaine d'intégration :

Le Wifi

Le wifi est disponible dans tout le bâtiment. Les identifiants pour se connecter au wifi sont votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

La bibliothèque de l'UFR

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi matin de 8h15 à 12h15 (en période de cours)

Vous y êtes les bienvenus pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues étudiées.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre-accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à l'Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez **Séverine Vanhoutte**, responsable de la bibliothèque :

severine.vanhoutte@univ-lille3.fr - 03 20 41 74 08 / 09

Salles informatiques en accès libre de la bibliothèque

Les salles informatiques sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours. Adressez-vous au personnel de l'UFR pour ouvrir la salle.

Nouveau bâtiment, nouvelles habitudes...

Bienvenue dans les locaux flambant neufs qui hébergent l'IMMD et l'UFR des LEA.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- rez-de-chaussée bas : vous y trouverez l'amphi 2 et l'amphi 3, le foyer étudiant, le point CROUS ainsi que les toilettes ;
- rez-de-chaussée haut : le hall d'accueil, la bibliothèque et le CRL, l'amphi 1 et l'amphi 4. Les Labs sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque ;
- au 1^{er} étage : toutes les salles de 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques) ;
- au 2^e étage et au 3^e étage : les salles de cours, respectivement de 200 à 213 et 300 à 313 ;
- au 4^e étage : l'administration des LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405) ;
- au 5^e étage : l'administration de l'IMMD, les salons d'entretien (502, 504 et 506), ainsi que la salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignants, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

Quelques spécificités :

- Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige!), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est à votre disposition. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.
- L'entrée et la sortie se font exclusivement par la porte principale (rue de l'Alma). Les portes du foyer sont uniquement utilisables comme sortie de secours.
- L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi Services.
- Il est interdit de manger dans les salles de cours. Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse).

Le bâtiment est tout neuf, nous comptons donc sur vous pour le maintenir en parfait état.

LES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR SA RENTRÉE

Vous venez de participer aux journées d'intégration et de pré-rentrée.

Profitez-en, sans attendre, pour :

- prendre les bons repères ;
- adopter les bons réflexes pour vivre sereinement votre année universitaire ;
- vous repérer dans l'Université.

Téléchargez le plan d'accès sur la page d'accueil du site de l'université.

N'hésitez pas à passer à l'Accueil Central situé entre les bâtiments A et B du campus de Pont-de-Bois où le personnel du service pourra vous renseigner sur la localisation des salles de cours et vous indiquer le service le plus à même de répondre à votre question.

Procurez-vous l'agenda de Lille 3 qui comprend une description des services et composantes de l'université.

Consultez régulièrement le site web de Lille 3 pour aller plus loin dans la découverte et la compréhension de votre nouvel environnement universitaire.

D'une manière générale, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de l'université pour toute question relative à votre vie d'étudiant-e.

Bien suivre les cours

Consultez quotidiennement le secrétariat et les panneaux d'affichage de votre UFR ou de votre département pour vous informer régulièrement sur le déroulement et l'organisation de vos cours, connaître votre emploi du temps, vos dates d'examens...

Lisez avec attention le programme de votre année dans le guide des études de votre formation. Il comprend des conseils de préparation qui vous seront utiles pour réussir vos examens.

Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité. Ce service numérique vous permet de procéder à votre inscription pédagogique i.e. de valider vos choix de parcours ou d'options quand il en existe au sein de votre formation, ainsi que de vous inscrire aux examens.

Assistez à tous les cours sans exception et travaillez régulièrement dès le début de l'année afin de ne pas prendre de retard. L'année universitaire est dense et respecte un calendrier dont les spécificités sont à prendre en compte rapidement.

Sollicitez vos enseignants dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours.

Adopter les bonnes méthodes de travail

Profitez d'un environnement pédagogique performant pour travailler seul-e ou en groupe, en présentiel ou à distance.

Exploitez les ressources documentaires pour approfondir vos enseignements et profitez des espaces de travail du SCD (Service Commun de Documentation) composé de la Bibliothèque Universitaire Centrale et de votre bibliothèque d'UFR pour votre travail universitaire. (Onglet Bibliothèques sur le portail de l'Université de Lille 3).

Bénéficiez d'un accès gratuit à l'Internet sans fil depuis de nombreuses zones du campus (pour vous connecter au réseau sans fil EDUROAM, utilisez votre adresse mail Lille 3 comme identifiant et mot de passe).

Profitez, dans votre ENT :

- d'un agenda en ligne synchronisable avec votre smartphone ;
- d'une plateforme pédagogique MOODLE qui vous permet d'accéder aux documents numériques diffusés par les enseignants, notamment les cours, la remise de travaux et l'organisation de travail collaboratif ;
- d'un espace personnel de stockage OwnCloud pour stocker et partager avec d'autres étudiants vos documents de travail.

Accédez à de nombreuses salles informatiques dont une comprend un espace de formation, un espace d'autoformation et un espace convivial dédié à la documentation. Sont proposés des ateliers de formation thématiques (C2i, TICE, Web 2.0...) de courte durée et une sélection de ressources dans différents domaines pour vous accompagner dans votre formation.

Accédez à de nombreuses ressources numériques mises à disposition par le Centre de Ressources en Langues –CRL – Bâtiment B à Pont-de-Bois, Bibliothèque dans le bâtiment LEA-IMMD à Roubaix) pour progresser et vous perfectionner dans une langue, qu'elle fasse partie intégrante ou non de votre formation (possibilité d'auto-apprentissage). Ces ressources sont accessibles depuis votre ENT. Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est également sur place pour vous accompagner. Vous pourrez également y préparer le Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur – CLES.

L'université s'est équipée d'un outil anti-plagiat qui peut être utilisé par les enseignants pour analyser les travaux que vous leur remettez ; il vous permet également d'auto-évaluer vous-même vos travaux.

Utilisez La plateforme MOODLE !

C'est l'outil mis à disposition pour s'informer et discuter en LEA.

Via votre ENT, vous pouvez accéder au cours Moodle du Master MPTA, avec la clé :
TOURISME

Vous y trouverez :

- les emplois du temps, les dates et modalités d'examens, les absences d'enseignants, les changements de cours...
- les horaires d'ouverture du secrétariat, de la bibliothèque, du CRL, des salles informatiques ;
- les contacts des différents interlocuteurs de l'UFR ;
- les offres de stage, d'emploi, les annales d'examens des années précédentes, les bons plans ;
- les dates des différentes manifestations organisées en LEA et / ou par les LEA ;
- les objets perdus, etc.

Vous pouvez, grâce au forum "Vos questions, nos réponses", demander des précisions sur certains points, questionner le personnel et faire bénéficier toute la communauté des informations !

Vous tenir au courant des actualités de l'université

Pour vivre au rythme de Lille 3 :

Toutes les informations concernant votre formation, la vie culturelle et la vie universitaire, les échanges internationaux, l'agenda de la recherche sont diffusées sur la page d'accueil du site Internet de l'université et dans votre ENT.

Vous pouvez également nous retrouver sur Inforum, le blog de l'université de Lille 3 mais aussi Facebook ou Twitter.

Votre adresse électronique de l'université Lille 3 se présente sous la forme **prenom.nom@etu.univ-lille3.fr**. C'est sur cette adresse que vous recevrez toutes les informations pédagogiques et administratives liées à votre scolarité. Vous êtes invité à la consulter régulièrement afin de ne pas manquer d'informations. Vous pouvez également la paramétrer pour un client mail tel que Mozilla Thunderbird (informations sur le site de Lille 3).

Etre accompagné-e

Dans la construction de votre projet d'études et/ou professionnel : le **SUAIO** (Service Universitaire d'Accueil, d'information et d'Orientation) vous informe sur les études, les professions et les concours de recrutement, vous conseille et vous accompagne dans vos choix d'orientation et de réorientation.

Vers l'insertion professionnelle : le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) vous accompagne dans la recherche de stage, la rédaction de lettres de motivation,

CV ou encore dans la création d'activité (entreprise, association, événement) grâce au Hubhouse.

Dans votre vie étudiante :

- Le **Relais Handicap**, que nous vous conseillons de contacter le plus tôt possible si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.
- Le **Centre service CROUS**, pour des informations sur les bourses et les aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.
- Le **Centre de Santé des Étudiants**, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.
- La **DAEVU** (Direction de l'Administration des Études et de la Vie Universitaire) est à contacter pour tout problème administratif lié à votre scolarité.

Participer à la vie étudiante

Contactez le Bureau de la Vie Étudiante pour :

- Monter un projet et avoir des informations sur les aides financières spécifiques.
- Rejoindre une association étudiante : culture, sport, solidarité, humanitaire, handicap, association liée à une formation... et participer à l'animation du campus. Plus d'une cinquantaine d'associations vous attendent (annuaire des associations accessible depuis l'onglet Campus du site de l'Université).
- Être bénévole, avoir une démarche solidaire : la participation citoyenne des associations étudiantes et des partenaires extérieurs (AFEV, Animafac, etc.) actifs sur le campus, mais aussi hors ses murs, contribuent à la vie de la communauté universitaire, mais avant tout au bien-être commun.

Vous cultiver et vous divertir

Le service **Action Culture**, service culturel de Lille 3, organise des spectacles de théâtres, musique, danse, des expositions....

Le **Kino-Ciné** est l'unique salle classée Art et Essai à fonctionner à l'année en étant implantée dans une université. La salle est ouverte à tous, étudiants ou non.

Faire du sport

Le **SUAPS** de Lille 3 (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) propose des créneaux de pratique sportive dans près d'une trentaine d'activités différentes, soit 90 cours. Tout étudiant peut s'y inscrire gratuitement. N'hésitez pas à venir consulter le planning en ligne sur le site de l'Université (accessible depuis l'onglet Campus).

Vous restaurer

Votre carte étudiante multiservice (aussi appelée CMS) vous permet de déjeuner dans les différents lieux de restauration gérés par le CROUS ; elle se charge en espèces ou en CB (renseignez-vous à la caisse principale du Restaurant Universitaire).

Retrouvez-nous sur le web et sur les réseaux sociaux.

Règles de progression pour les étudiants de Master 1 & 2

(Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiants d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

Jurys semestriels

Pour les cursus master (jurys de première et de seconde session ou session unique ou longue) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, sans compensation semestrielle entre les UE :

- si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant est admis au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant est ajourné au semestre, mais capitalise les UE acquises.

L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

Jurys d'année

Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième sessions, session « unique » ou longue) :

- l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.
- la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.
- seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.
- Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master (M1 et M2) est soumis à l'autorisation du jury d'année.

Jurys de diplôme

Maîtrise

- La maîtrise sera attribuée sur la base des notes de la première année de master (M1) et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme de maîtrise :
 - o au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
 - o au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- Aucune mention ne sera portée sur le diplôme de Maîtrise.

Master

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante (M2) et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - o au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
 - o au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

Certificat informatique et internet niveau 1

Qu'est-ce que le C2i Niveau 1 ?

Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) est une certification nationale qui atteste et valorise vos compétences informatiques et comporte 5 domaines. En continuité avec le B2i des études secondaires, il se prépare au cours de la licence, mais il est également accessible aux étudiants de master et de doctorat.

Le C2i niveau 1 apporte aux étudiants les compétences qui leur sont utiles tout au long de leur parcours universitaire. Et c'est bien entendu un élément supplémentaire sur le CV, apprécié des recruteurs.

Le C2i niveau 1 est aussi une première étape dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement.

Le C2i niveau 1 vise plusieurs objectifs : une utilisation optimale d'un ordinateur personnel (environnement, sécurisation des données...), une maîtrise des outils bureautiques, une utilisation efficace des services d'Internet et de recherche documentaire, une mise en pratique du travail collaboratif à distance (plate-forme, wiki, blog...), une sensibilisation au droit et à la déontologie des domaines concernés.

La certification C2i niveau 1 est fortement recommandée pour s'inscrire aux formations préparant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. La préparation à la certification peut être effectuée en s'inscrivant à l'unité d'enseignement « UE10-Préparation au C2i niveau 1 » (ou similaire), proposée dans la plupart des cursus à partir du S2 jusqu'au S6. **c2i.contact@univ-lille.fr** ou reportez-vous sur le site de l'université Lille 3 à la **rubrique « C2i »**.

LE CLES

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe,
- qui s'adresse à tout public.

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines,
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.

- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL

<https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont-de-Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les autres campus, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - LANSAD Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 41 62 84

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : clil.delang.pont-de-bois@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 62 84

LES SERVICES A L'ETUDIANT

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1^{er} janvier 2018.</p> <p>Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site Internet www.univ-lille.fr</p>	
<p>Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
<p>CAMPUS PONT-DE-BOIS</p>	
<p>BATIMENT A - ENTREE A8</p>	
<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
<p>BÂTIMENT F</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p>
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</p>	<p>HALL BATIMENT A</p>
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Action Culture 03.20.41.60.25 culture@univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 suaps@univ-lille.fr</p>

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Master 1 LEA

Parcours :

Management des Projets Touristiques

Formation en Apprentissage

Semestre 1

Structure des enseignements : semestre 1

UE 1 RECHERCHE _____ CRÉDITS : 6

Cultures et sociétés : séminaire A
Cultures et sociétés : séminaire B
Méthode et outils de la gestion de projets
Conférences et journées d'études

UE 2 LANGUES APPLIQUEES _____ CRÉDITS : 6

Anglais et Langue B : Recherche et traitement de l'information
Anglais et Langue B : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

UE 3 ENJEUX DU SECTEUR TOURISTIQUE _____ CRÉDITS : 3

Socioéconomie des mondes touristiques
Tourisme et transport

UE 4 MANAGEMENT SECTORIEL _____ CRÉDITS : 3

Management de l'événement et promotion touristique
Management hôtelier

UE 5 PLANIFICATION DES ACTIONS TOURISTIQUES _____ CRÉDITS : 3

Diagnostic, stratégie et planification de l'entreprise touristique
Budget et gestion de trésorerie

UE 6 MONTAGE DE PROJETS TOURISTIQUES _____ CRÉDITS : 3

Montage de projets touristiques
Développement durable et projets touristiques

UE 7 PRODUCTION D'OFFRES TOURISTIQUES _____ CRÉDITS : 3

Production d'offres touristiques et commercialisation
Géographie des destinations touristiques

UE 8 INFORMATIQUE _____ CRÉDITS : 3

Logiciels appliqués au tourisme
Création de site web

UE 1 RECHERCHE..... CRÉDITS : 6

L'objectif est d'offrir aux étudiants de Master 1 des connaissances solides sur la société et la culture contemporaine des pays étudiés ainsi que des compétences sur la méthodologie de la gestion de projets grâce à l'appropriation de ses principaux outils. En outre des journées d'études sont organisées sur des thématiques précises.

Cultures et sociétés : séminaire A « Tourisme solidaire – Tourisme et handicap »

RESPONSABLE :

VOLUME HORAIRE : 11h CM

DESCRIPTIF :

- *Le Tourisme solidaire, outil de développement et catalyseur de dynamiques locales*
 - son histoire
 - un profil de touristes en constante évolution
 - le triangle HVV
 - tourisme solidaire associatif
 - tourisme solidaire chez les Tour Opérateurs
 - soutien économique
 - un processus d'engagement
 - ce qu'il faut en retenir

- *Tourisme et handicap*

Au cours de ce séminaire, les points suivants seront abordés:

- la relation aux projets, aux lieux, aux pratiques touristiques: tour d'horizon européen
- les marques et labels
- *Tourisme & Handicap / Destination pour tous* : deux marques d'état en amont mais des démarches volontaires en aval...
- Trop de labels, tue le label ? A quand un branding structuré, une réelle visibilité?
- Vers une évolution sociétale ?

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Dossier à partir d'une étude de cas

Cultures et sociétés : séminaire B « Pluralité des cultures et enjeux de la diversité culturelle »

RESPONSABLE : Mme Marion DUFRESNE

VOLUME HORAIRE : 11h CM

DESCRIPTIF :

La croissance des flux touristiques observée dans les 30 dernières années coïncide avec la nécessité de comprendre les interactions et les interrelations qui se produisent lors de rencontres avec des cultures différentes. Ce séminaire vise l'acquisition des outils pour analyser les dynamiques interculturelles. Pour tous les acteurs du domaine touristique il devient indispensable de comprendre leur rôle et leurs enjeux dans la gestion de l'interculturel.

BIBLIOGRAPHIE : communiquée en cours

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : exposé oral remis par la suite sous forme de dossier, un devoir sur table.

Méthode et outils de la gestion de projets

RESPONSABLE : M. Philippe VAESKEN

VOLUME HORAIRE : 22h CM

DESCRIPTIFS et MODALITÉS D'ÉVALUATION :

DESCRIPTIF :

Le cours s'inscrit dans une démarche opérationnelle de management de projet et de gestion de projet. Il se focalise sur 4 points :

- Définition du projet et du management de projet
- Présentation des trajectoires de gestion de projet
- Méthodes et outils de la gestion de projet
- Système de pilotage de projets

BIBLIOGRAPHIE :

1. Afitep. 1998. Le management de projet : principes et pratique. Paris: éditions Afnor.
2. Afitep. 2000. Dictionnaire de Management de projet (3ème ed.). Paris: éditions Afnor.
3. Alain Asquin , Christophe Falcoz , Thierry Picq, « Ce que manager par projet veut dire, comprendre - Comment faire - Prendre du recul » Editions d'Organisation
4. Alain Asquin , Thierry Picq, « Manager un projet pour la première fois, De l'idée à la réalisation », Editions d'Organisation
5. Benghozi, P.J. 1990. Innovation et Gestion de Projet : Eyrolles
6. Boutinet, J. P. 1996. Anthropologie du projet (4° édition ed.). Paris: PUF.
7. Bultel, J. & Perez, F. 1991. La réussite économique des projets: Dunod.
8. Declerck, R. P., Debourse, J. P., & Declerck, J. C. 1997. Le management stratégique. Contrôle de l'irréversibilité. Lille: Les éditions ESC Lille.

9. Drecq, 2014, Pratiques de management de projet, Dunot
10. Genelot, D. 1992. Manager dans la complexité. Paris: Insep Editions.
11. Germinet, R. 1997. L'apprentissage de l'incertain. Paris: Editions Odile Jacob.
12. Giard, V. & Midler, C. 1993. Pilotages de projets et entreprises : diversités et convergences. Paris: Economica.
13. Giard, V. & Midler, C. 1996. Management et gestion de projet : bilan et perspectives, Encyclopédie de Gestion, 2ème édition ed. Paris: Economica.
14. Giard, V. 1991. Gestion de projets: Economica.
15. El Oualidi N., 2010, Le management de projets, fondements et concepts, AZ éditions
16. Hazebrouq, J.-M. 1992. La performance dans le management des projets : évolution des méthodes et techniques, facteurs de succès et d'échecs. Thèse en Sciences de Gestion, juin, Université des Sciences et Technologies de Lille.
17. Herbemont et César, Dunod, « Stratégie du projet latéral », Stratégie et management
18. Hugues Marchat « La gestion de projet par étapes - Analyse des besoins, 1ère étape » Editions d'Organisation
19. Hugues Marchat, « La gestion de projet par étapes - Analyse technique et réalisation, 2ème étape » Editions d'Organisation
20. Hugues Marchat, « La gestion de projet par étapes - Tests et mise en service, 3e étape » Editions d'Organisation
21. Jolivet, F. 2003. Manager l'entreprise par projets. Les métarègles du management par projets. Editions Ems.
22. Le Bissonnais, J. 1992. Le management de projet de A à Z. 500 questions pour faire le point. Paris: Afnor.
23. Lecoœur et Quinio, « Projet de système d'information, une démarche et des outils pour le chef de projet », collection Explicit, Vuibert
24. Midler, C. 1993. L'auto qui n'existait pas, management des projets et transformation de l'entreprise. Paris: InterEdition.
25. O'shaughnessy, W. 1992. La faisabilité financière de projet: Les éditions SMG.
26. Peters, T. 1998. L'innovation, un cercle vertueux. Paris: Editions Village Mondial.
27. PMI (Ed.). 2000. A Guide to the project Management Body of Knowledge (PMBOK): Project Management Institute.
28. Raynal, S. 1997. Le management par projet. Paris: Les Editions d'organisation.
29. S Fernandez, Fr Romon, « Management de l'innovation, de la stratégie aux projets », collection Vuibert Gestion
30. Shapiro, S. 2000. L'écoute : un gage de réussite. Gatineau, Québec: Net libris.
31. Turner, J. R. 1993. The handbook of project-based management. Cambridge: McGraw-Hill.
32. Vallet, G. 1991. Techniques de planification de projets : Dunod.
33. Vallet, G. 1997. Techniques de suivi de projets. Assurer les conditions d'achèvement d'un projet. Paris: Dunod.

UE 2 LANGUES APPLIQUEES..... CRÉDITS : 6

Les cours de langues se composent d'un cours de pratique de la langue en contexte professionnel et un cours de Recherche et Traitement de l'Information (RTI)

LANGUE A : Anglais obligatoire

LANGUE B : Espagnol niveau B2 ou néerlandais débutant

CADRE GENERAL : ANGLAIS ET ESPAGNOL

Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Les enseignants en charge de ce cours privilégieront les prises de paroles individuelles courtes des étudiants et non les exposés longs qui ne mobilisent qu'une petite partie des étudiants présents en cours. Il peut s'agir par exemple du résumé d'un article de journal ou d'une nouvelle pendant 3 minutes suivi de questions du groupe, ce qui permet d'entendre plusieurs étudiants. Les supports de cours peuvent être variés, vidéos, audios. Les thématiques seront dans la mesure du possible en lien avec le parcours de Master.

Recherche et traitement de l'information (RTI)

Thèmes proposés pour les dossiers (exemple pour l'anglais en Master RICI) :

- Politique culturelle
- Industries culturelles et créatives
- Culture et développement économique
- Diplomatie d'influence (Soft power)
- Diplomatie économique
- Diplomatie du sport
- Politique linguistique
- Relations Grande-Bretagne Commonwealth
- Relations Grande-Bretagne/ Etats-Unis
- Relations Grande-Bretagne/ UE
- Aide au développement et coopération
- Relations états/ grandes institutions internationales (FMI, BM)

Cadre de travail

Les étudiants travailleront en binôme (de préférence).

Ils choisiront un sujet en lien avec les thèmes indiqués ci-dessus et le feront valider par leur professeur.

Ils rédigeront une introduction (en français, si la conclusion est en langue étrangère, et vice versa) justifiant le choix de leur sujet et définissant leur problématique.

Chaque **BINOME** sélectionnera 4 articles au premier semestre/ 3 articles au second semestre en français, et autant en langue étrangère d'une longueur d'environ 1000 mots. Il est aussi possible d'utiliser, avec l'accord de l'enseignant, des documents sonores (conférences enregistrées / Interviews...).

L'enseignant accompagnera les étudiants dans leurs recherches pour les guider dans le choix des documents, leur qualité, la façon de présenter le dossier, la bibliographie etc.

Une note de synthèse devra reprendre le contenu des articles sélectionnés en langue étrangère si les articles sont en français et vice versa.

Une conclusion expliquera les apports du travail de recherche réalisé.

Présentation du dossier :

Page de couverture indiquant les nom et prénom des étudiants, le titre du travail de recherche, l'année de formation, l'année universitaire. Ne pas utiliser le logo de l'université, c'est interdit.

Sommaire : titre de chaque article + numéro de page.

Justifier les marges à gauche et à droite.

Indiquer la source de chaque article.

Faire apparaître en haut ou en bas de page le nom de l'étudiant qui a sélectionné les documents et réalisé le résumé.

VOLUME HORAIRE ANGLAIS : 16H30 TD (RTI)/16H30 (PRATIQUE DE LA LANGUE)

VOLUME HORAIRE LANGUE B: 16H30 TD (RTI)/16H30 (PRATIQUE DE LA LANGUE)

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier : 60%

Travail écrit individuel en cours : 20%

Présentation orale en langue étrangère : 20%

Néerlandais : Recherche et traitement de l'information

RESPONSABLE : M. Armand HEROGUEL

DESCRIPTIF

S'agissant de débutants, la recherche et le traitement de l'information ne peuvent se faire qu'après l'acquisition de connaissances et de compétences du néerlandais de base. Il est pallié à l'irrégularité des cours liée à l'alternance par l'utilisation d'une application utilisable sur ordinateur et sur smartphone. Les étudiants sont tenus d'en faire au minimum 10 minutes par jour. Les séances de regroupement sont réservées aux activités interactives.

BIBLIOGRAPHIE

- *polycopié distribué en début d'année*
- www.duolingo.com

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : *français*

MODALITÉS D'ÉVALUATION : *contrôle continu intégral (tous les travaux sont pris en compte)*

Néerlandais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

RESPONSABLE : M. Gert MEESTERS

DESCRIPTIF:

Pendant ce cours d'apprentissage du néerlandais pour débutants, vous apprendrez la grammaire de base et le vocabulaire essentiel, mais dès le début, l'accent sera mis sur des situations professionnelles et sur la communication orale (parler et écouter). Nous profiterons de l'apprentissage de la langue pour approfondir nos connaissances de la Belgique et des Pays Bas.

BIBLIOGRAPHIE : *Vanzelfsprekend*, Acco, 2018.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Néerlandais

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test oral à la fin du cours. Les exercices oraux et les travaux écrits pendant le cours compteront pour plus de la moitié du résultat final.

UE 3 ENJEUX DU SECTEUR TOURISTIQUE..... CRÉDITS : 3

L'objectif est d'appréhender la construction socioéconomique des mondes du tourisme, afin d'en déterminer les enjeux. En complément, l'acquisition de connaissances sur les différents modes de transport des voyageurs et la réglementation qui y est associée doit permettre aux étudiants d'être en capacité de proposer des solutions adaptées aux clientèles cibles.

Socioéconomie des mondes touristiques

RESPONSABLE : M. Pascal CUVELIER

DESCRIPTIF :

Ce cours est une introduction à l'économie du tourisme.

L'objectif est de découper le produit en activités de services et d'en analyser les spécificités et les dysfonctionnements. On insistera particulièrement sur la question de la qualité du produit.

- Chap 1 : Introduction à l'économie du tourisme
- Chap 2 : La configuration économique du produit touristique
- Chap 3 : La construction socioéconomique des mondes du tourisme, la question de la qualité en jeu.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bull Adrian O. (1996), « L'économie du tourisme », *Problèmes économiques*, Paris, n° 2 479, p. 19-23.
- Cuvelier Pascal (1998), *Anciennes et nouvelles formes de tourisme, une analyse socio-économique*, Paris, L'harmattan.
- Deprest Florence (1997), *Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire*, Paris, Belin.
- Deprez Léonce (1995), *Une vraie politique d'économie touristique pour la France*, Éditions Léonce Deprez.
- Py Pierre (1996), *Le tourisme, un phénomène économique*, Paris, La Documentation française.
- Urry John (1990), *The Tourist Gaze, Leisure and Travel in Contemporary Societies*, Londres, SAGE Publications

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Examen écrit

Tourisme et transport

RESPONSABLE : Mme Angèle DESMENEZ

DESCRIPTIF :

L'ensemble du module a pour objectif d'appréhender la synergie qui lie le secteur du tourisme à celui des transports. Le poids de la réglementation mais aussi l'impact des transports sur le développement territorial seront donc abordés selon le point de vue professionnel. Nous aborderons alors :

- le monde de l'aérien et les questions de sûreté aéroportuaire et de sûreté des passagers,
- le secteur autocariste,
- les transports terrestres et maritimes.

BIBLIOGRAPHIE :

COLLECTIF, Code du tourisme, Paris : 2017, Dalloz.

COLLECTIF, Renouveau des lieux de transit (gares, stations de métro, aéroports...), Paris : 2017, Revue Espace.

COLLECTIF, Usages récréatifs des espaces fluviaux, Paris : 2017, Revue Espace.

COURTIN (Patrick), Droit du tourisme, Rosny-sous-Bois : 2008, Bréal.

JEGOUZO (Laurence), Le droit du tourisme, Paris : 2012, LGDJ.

LACHIEZE (Christophe), Droit du tourisme, Paris : 2014, LexisNexis.

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Cas pratiques

UE 4 MANAGEMENT SECTORIEL..... CRÉDITS : 3

L'objectif est d'aborder les spécificités du secteur évènementiel prenant en charge l'organisation des salons, congrès, foires et événements de toutes sortes, pour le compte de collectivités locales, d'entreprises, d'associations,... Ce qui implique d'utiliser au mieux les synergies entre les activités impliquées par l'organisation des dites manifestations (transport, hébergement, découverte du patrimoine local,...). En complément, le management hôtelier vise l'acquisition de connaissances sur les différents acteurs de l'hébergement, ainsi que les pratiques et réglementations dans ce domaine.

Management de l'événement et promotion touristique

RESPONSABLE : Mme Odile COUTANT

DESCRIPTIF : Présentation générale de la communication événementielle. La promotion des infrastructures touristiques et des marques territoriales par le biais de la communication événementielle : quelles infrastructures, quelles marques, quelles cibles clientèles et quels outils pour délivrer les messages ? Tour d'horizon des différents métiers de l'évènementiel, des compétences requises et des missions de chaque élément d'une « team » événementielle. Cas pratiques d'organisation d'une « team » événementielle d'agence et présentation d'un projet évènementiel avec identification des apports de chacun des membres du groupe (présentation ppt et orale).

VOLUME HORAIRE : 10hCM + 6,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Dossier informatique à partir d'un cas pratique professionnel avec présentation via vidéoprojecteur et argumentation orale (par petits groupes)

Management hôtelier

RESPONSABLE : M. Nicolas BOULLERY

DESCRIPTIF :

- Conduite de réunion d'équipe
- L'évaluation des compétences
- L'entretien annuel d'évaluation
- La résolution de conflit
- Savoir parler pour être compris : la communication orale
- Le compte d'exploitation en hôtellerie
- Connaître les principaux leviers d'optimisation du chiffre d'affaires en Hôtellerie
- Maîtriser l'analyse calendaire

- Maîtriser le calcul de coût de déplacement en hôtellerie

VOLUME HORAIRE : 8h CM + 8,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Revue de presse par binôme ou trinôme à chaque module
- Sujet d'études en groupe de travail : synthèse technique écrite + soutenance orale

UE 5 PLANIFICATION DES ACTIONS TOURISTIQUES

CRÉDITS : 3

Cette UE a deux objectifs complémentaires. En premier lieu, il s'agit de maîtriser et de mettre en œuvre un plan d'action stratégique adapté en fonction de l'organisation touristique (agence de voyages, voyageur, excursionniste, hôtel, office de tourisme, ...) en ayant, au préalable, effectué une analyse minutieuse de l'environnement. Le deuxième objectif concerne la mise en place de procédures de contrôle de gestion qui doit permettre d'optimiser financièrement le plan d'action stratégique de l'organisation.

Diagnostic, stratégie et planification de l'entreprise touristique

RESPONSABLE : M. Eric DELATTRE

DESRIPTIF : Ce cours est basé sur une simulation d'entreprise consistant à créer et gérer une entreprise de tourisme fluvial. Regroupés en équipes concurrentes, les étudiants jouent le rôle de dirigeants d'entreprise. A partir de documents économiques et financiers, ils doivent s'adapter, définir une stratégie et prendre des décisions de gestion.

La simulation permettra d'aborder la démarche stratégique de l'entreprise de tourisme, le diagnostic externe, le diagnostic interne et les choix stratégiques.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Compréhension des principes et de la dynamique de la concurrence.
- Connaissance des principes fondamentaux de la stratégie.
- Analyse de documents comptables et financiers.
- Initiation à la prise de décision stratégique.
- Gestion du travail collectif.
- Négociation avec les parties prenantes d'une entreprise.

BIBLIOGRAPHIE :

- CLERGEAU, Management des entreprises de tourisme. Stratégie et organisation, Dunod, 2014.
- JOHNSON, SCHOLLES, WHITTINGTON, ANGWY et FRERY, Stratégie, Pearson Education, 2014 (10^{ème} édition).

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Contrôle continu basé sur les résultats financiers de l'entreprise gérée et sur des travaux complémentaires (bilan stratégique, création d'une communication...).

Budget et gestion de trésorerie**RESPONSABLE : Mme Laëticia GARCIA****DESCRIPTIF :**

- S'initier aux techniques de la gestion de trésorerie : savoir établir un budget de trésorerie et gérer la trésorerie au jour le jour.
- Appréhender au mieux les relations bancaires et comprendre les conditions bancaires proposées.

BIBLIOGRAPHIE :

- Vernimmen P., Quiry P. et Le Fur Y., Finance d'entreprise, Dalloz, 2015
- De la Bruslerie H., Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 3ème édition, Dunod, 2012
- Sion M., Gérer la trésorerie et la relation bancaire, 5ème édition, Dunod, 2011
- DORIATH, B., GOUJET, C., Gestion prévisionnelle et mesure de la performance, 4ème Edition, Dunod
- HORNGREN, C., BHIMANI, A., DATAR, S., FOSTER, G., Comptabilité de gestion, Pearson Education

VOLUME HORAIRE : 6hCM + 10,5hTD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français****MODALITÉS D'ÉVALUATION : Une épreuve sur table.**

UE 6 MONTAGE DE PROJETS TOURISTIQUES..... CRÉDITS : 3

L'objectif de cette UE est d'acquérir, dans un premier temps, les compétences méthodologiques du montage d'un projet touristique permettant à l'étudiant d'être en capacité de proposer un projet touristique structuré et complet, qui doit tenir compte des contraintes de l'environnement (concurrence, réglementation,...). En complément, cette UE permettra aux étudiants de comprendre les principes du tourisme durable et de savoir promouvoir le développement de ce type de tourisme, enjeu important dans ce secteur.

Montage de projets touristiques

RESPONSABLE : Mme Najat LAMRABT

DESCRIPTIF :

Ce module permettra de mettre en pratique les connaissances théoriques abordées dans le cours de « Méthode et outils de la gestion de projets » en proposant aux apprentis de travailler sur le montage d'un projet touristique tout au long de leur année de Master 1 (S1 et S2).

Des interventions sous forme de projet tutoré seront mises en place.

VOLUME HORAIRE : 11hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Dossier et présentation orale.

Développement durable et projets touristiques

RESPONSABLE : Mme Radhia BENSLIMAN

DESCRIPTIF :

Comment rendre exemplaire en matière d'économie circulaire les acteurs du Tourisme en France et à l'international ?

Le tourisme, secteur à fort impacts sur l'environnement et création de valeur, peut-il répondre aux enjeux du développement durable par la mise en place d'un modèle économique responsable dans les années à venir et conserver sa place dans les économies locale et mondiale en déployant un autre modèle de gouvernance et de une rentabilité économique profitant à tous?

En articulant management, méthode et processus, le cours tentera de faire émerger par des méthodes simples et des outils utiles à la mesure de l'économie circulaire, les orientations et actions concrètes pertinentes à déployer pour répondre à ce double enjeu, préserver la valeur ajoutée du secteur et préserver la planète.

VOLUME HORAIRE : 6hCM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Livraison d'un dossier final avec des jalons intermédiaires présentés à l'oral

UE 7 PRODUCTION D'OFFRES TOURISTIQUES..... CRÉDITS : 3

L'objectif est de permettre aux étudiants de proposer un produit touristique et un mix-marketing adapté. Une analyse fine de l'environnement, des besoins de la clientèle et des connaissances sur les destinations touristiques et leurs spécificités sont les éléments indispensables, à la mise en place d'un produit touristique abouti. Les éléments du marketing opérationnel sont également abordés et incluent les particularités liées au secteur touristiques.

Production d'offres touristiques et commercialisation

RESPONSABLE : Mme Sophie VERMEREN

DESCRIPTIF :

Proposer des offres de produits touristiques cohérents en fonction du type d'organisation : création, élaboration, détermination du prix et mettre en place une stratégie de communication et de commercialisation efficace pour toucher les cibles identifiées.

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluation individuelle sur la base de présentation d'article de la presse
- Travaux de groupes avec évaluation du dossier écrit et de la présentation orale

Géographie des destinations touristiques

RESPONSABLE : M. Jean SCOL

DESCRIPTIF :

Il s'agira d'aborder la question du développement du tourisme et de ses conséquences et en particulier celui du tourisme international à travers le Monde.

Parmi les principaux points abordés:

- Qu'est-ce que le tourisme? Le tourisme : "je t'aime ... moi non plus"
- L'évolution quantitative du tourisme dans le Monde de 1950 à nos jours
- Qui sont les touristes? D'où viennent-ils? Où vont-ils?
- La distribution spatiale du tourisme dans le Monde (faits et explications)
- Les conséquences du développement touristique sur les territoires de destinations et leurs habitants
- Présentation de quelques grandes destinations touristiques mondiales (Grèce, Egypte, USA, ...)

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Epreuve sur table.

UE 8 INFORMATIQUE CRÉDITS : 3

L'objectif est ici d'acquérir les bases permettant d'être opérationnel sur un logiciel de réservation spécifique au secteur du tourisme, logiciel fréquemment utilisé dans le secteur et permettant principalement de réserver des prestations aériennes et terrestres. Cette UE permet également d'être en capacité de construire un site internet adapté à l'activité de l'entreprise touristique (site marchand/non marchand).

Logiciels appliqués au tourisme

RESPONSABLE : Mme Karima BOURAS

DESCRIPTIF : Logiciel AMADEUS

COMPETENCES VISEES :

Amadeus est une GDS Système Global de Distribution, dans le domaine de la réservation aérienne. C'est l'un des plus importants systèmes de réservation électronique dans le monde. L'activité du système se traduit, par des compagnies aériennes, chaînes hôtelières, sociétés de location de voiture, la SNCF, le ferry, assurances...

- * Présentation d'amadeus, principe et fonctionnement
- * Codage et décodage, demande de disponibilité,
- * Réservation, constitution du PNR, optimisation du prix, tarif manuelle
- * L'image billet
- * Clôture et rappel du billet
- *Emission du billet

VOLUME HORAIRE : 11h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Une épreuve sur table et une sur ordinateur (logiciel Amadeus).

Création de site web

RESPONSABLE : M. Aurélien LEMAY

DESCRIPTIF :

Nous verrons dans ce cours comment concevoir et mettre en place un site internet complet et interactif à l'aide des outils de *Content Management System* (CMS ou Système de Gestion de Contenu).

Le cours abordera ainsi les points suivants :

- **Installation** du site sur un serveur,
- **Configuration** du site : nous verrons comment structurer le site, personnaliser son apparence, installer et paramétrer différents modules ;
- **Utilisation** du site : nous apprendrons notamment à gérer les utilisateurs, à assurer le référencement, et à animer le site d'une manière générale ;
- et **Administration** du site.

VOLUME HORAIRE : 16,5h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Réalisation d'un site internet.

Master 1 LEA

Parcours :

Management des Projets Touristiques

Formation en Apprentissage

Semestre 2

Structure des enseignements : semestre 2

UE 1 RECHERCHE _____ CRÉDITS : 3

Cultures et sociétés : séminaire A
Cultures et sociétés : séminaire B
Conférences et journées d'études

UE 2 LANGUES APPLIQUEES _____ CRÉDITS : 6

Anglais : Recherche et traitement de l'information
Anglais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel
Langue B : Recherche et traitement de l'information
Langue B : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

UE 3 APPRENTISSAGE _____ CRÉDITS : 3

Ateliers d'échanges réflexifs

UE 4 MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE TOURISTIQUE _____ CRÉDITS : 3

Droit du tourisme, droit des voyageurs
Analyse financière

UE 5 ACTEURS DU TOURISME ET DEVELOPPEMENT SECTORIEL _____ CRÉDITS : 3

Développement et formes alternatives de tourisme
Acteurs du tourisme et développement sectoriel
Producteurs et distributeurs de forfaits touristiques

UE 6 TOURISME, TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES _____ CRÉDITS : 6

Géopolitique et tourisme
Marketing territorial
Management des politiques publiques

UE 7 MONTAGE DE PROJETS ET PRODUCTION D'OFFRES TOURISTIQUES CRÉDITS : 6

Montage de projets touristiques
Organisation de voyages, production d'offres touristiques
Logiciels appliqués au tourisme (niveau avancé)

UE 1 RECHERCHE..... CRÉDITS : 3

L'objectif est de renforcer les connaissances acquises au semestre 1 sur la société et la culture contemporaine des pays étudiés. En outre des journées d'études sont organisées sur des thématiques précises.

Cultures et sociétés : séminaire A**RESPONSABLE : Mme Marie-Joëlle RAVIT****VOLUME HORAIRE : 8h CM****DESCRIPTIFS et MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Après une introduction portant sur l'évolution du tourisme, nous aborderons les thèmes suivants : l'industrie du tourisme en Grande-Bretagne, les liens entre le tourisme et la nature, le sport, la culture, ainsi que les questions d'éthique. Les cours seront exclusivement en anglais.

Langue d'enseignement : anglais

Exigences préalables : maîtrise de l'anglais permettant de suivre un cours et de s'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit.

Evaluation : partiel écrit au dernier cours (texte et questions).
Présentation à l'oral illustrant un des thèmes abordés.

Bibliographie (bibliothèque du site) :

Hannam K., D. Knox, *Understanding Tourism*, Los Angeles, 2010

Origet du Cluzeau C., *Le Tourisme culturel: dynamique et perspective d'une passion durable*, de Boeck, Bruxelles, 2013

Une bibliographie plus fournie sera indiquée à l'issue de chaque cours.

Cultures et sociétés : séminaire B

RESPONSABLE : M. Thomas BEUFILS

VOLUME HORAIRE : 8h CM

DESCRIPTIF :

Ce cours présentera l'histoire du tourisme en Europe du Nord au sens large du terme : Scandinavie, Groenland, Pays-Bas, Belgique. Les voyages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui seront dans un premier temps analysés à travers différents supports papier ou en ligne (affiches, guides de voyage, brochures d'agence, récits de voyage, photographies). Puis, les étudiants pourront imaginer à leur tour et à leur guise d'autres parcours correspondant aux réalités du tourisme d'aujourd'hui. Il s'agira également d'appréhender le marché du travail lié à ces destinations.

BIBLIOGRAPHIE :

Des documents tirés de guides et de brochures depuis le début du XXe siècle seront fournis en cours aux étudiants.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Un dossier écrit individuel sur une destination de tourisme culturel en Europe du Nord.

Conférences et journées d'études

VOLUME HORAIRE : 8h CM

UE 2 LANGUES APPLIQUEES..... CRÉDITS : 6

Les cours de langues se composent d'un cours de pratique de la langue en contexte professionnel et un cours de Recherche et Traitement de l'Information (RTI)

CADRE GENERAL : ANGLAIS ET ESPAGNOL

Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Les enseignants en charge de ce cours privilégieront les prises de paroles individuelles courtes des étudiants et non les exposés longs qui ne mobilisent qu'une petite partie des étudiants présents en cours. Il peut s'agir par exemple du résumé d'un article de journal ou d'une nouvelle pendant 3 minutes suivi de questions du groupe, ce qui permet d'entendre plusieurs étudiants. Les supports de cours peuvent être variés, vidéos, audios. Les thématiques seront dans la mesure du possible en lien avec le parcours de Master.

Recherche et traitement de l'information (RTI)

Thèmes proposés pour les dossiers (exemple pour l'anglais en Master RICI) :

- Politique culturelle
- Industries culturelles et créatives
- Culture et développement économique
- Diplomatie d'influence (Soft power)
- Diplomatie économique
- Diplomatie du sport
- Politique linguistique
- Relations Grande-Bretagne Commonwealth
- Relations Grande-Bretagne/ Etats-Unis
- Relations Grande-Bretagne/ UE
- Aide au développement et coopération
- Relations états/ grandes institutions internationales (FMI, BM)

Cadre de travail

Les étudiants travailleront en binôme (de préférence).

Ils choisiront un sujet en lien avec les thèmes indiqués ci-dessus et le feront valider par leur professeur.

Ils rédigeront une introduction (en français, si la conclusion est en langue étrangère, et vice versa) justifiant le choix de leur sujet et définissant leur problématique.

Chaque **BINOME** sélectionnera 4 articles au premier semestre/ 3 articles au second semestre en français, et autant en langue étrangère d'une longueur d'environ 1000 mots. Il est aussi possible d'utiliser, avec l'accord de l'enseignant, des documents sonores (conférences enregistrées / Interviews...).

L'enseignant accompagnera les étudiants dans leurs recherches pour les guider dans le choix des documents, leur qualité, la façon de présenter le dossier, la bibliographie etc.

Une note de synthèse devra reprendre le contenu des articles sélectionnés en langue étrangère si les articles sont en français et vice versa.

Une conclusion expliquera les apports du travail de recherche réalisé.

Présentation du dossier :

Page de couverture indiquant les nom et prénom des étudiants, le titre du travail de recherche, l'année de formation, l'année universitaire. Ne pas utiliser le logo de l'université, c'est interdit.

Sommaire : titre de chaque article + numéro de page.

Justifier les marges à gauche et à droite.

Indiquer la source de chaque article.

Faire apparaître en haut ou en bas de page le nom de l'étudiant qui a sélectionné les documents et réalisé le résumé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier : 60%

Travail écrit individuel en cours : 20%

Présentation orale en langue étrangère : 20%

VOLUME HORAIRE ANGLAIS : 12H TD (RTI) / 12H (PRATIQUE DE LA LANGUE)

VOLUME HORAIRE LANGUE B: 12HTD (RTI) / 12H (PRATIQUE DE LA LANGUE)

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

Néerlandais : Recherche et traitement de l'information

RESPONSABLE : M. Armand HEROGUEL

DESCRIPTIF

Le semestre 2 constitue la suite du semestre 1. Il s'agit des mêmes activités que précédemment. Le niveau A2 du cadre européen de référence des langues doit être atteint et l'objectif est d'avoir passé en revue l'essentiel de la grammaire néerlandaise. Les séances de regroupement sont réservées aux activités interactives.

BIBLIOGRAPHIE

- *polycopié distribué en début d'année*
- www.duolingo.com

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : *français*

MODALITÉS D'ÉVALUATION : *contrôle continu intégral (tous les travaux sont pris en compte)*

Néerlandais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

RESPONSABLE : M. Gert MEESTERS

DESCRIPTIF:

Pendant ce cours d'apprentissage du néerlandais, nous continuerons l'apprentissage de la grammaire de base et du vocabulaire essentiel, mais l'accent sera toujours mis sur des situations professionnelles et sur la communication orale (parler et écouter). Nous profiterons de l'apprentissage de la langue pour approfondir nos connaissances de la Belgique et des Pays Bas.

BIBLIOGRAPHIE : *Vanzelfsprekend*, Acco, 2018.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Néerlandais

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test oral à la fin du cours. Les exercices oraux et les travaux écrits pendant le cours compteront pour plus de la moitié du résultat final.

UE 3 APPRENTISSAGE..... CRÉDITS : 3**Ateliers d'échanges réflexifs****RESPONSABLE : Mme Laëticia GARCIA/M. Eric MIELKE**

Cette UE représente une part très importante du travail de l'étudiant sous contrat d'apprentissage, les missions qui lui sont confiées donnant lieu à la rédaction d'un rapport dans lequel il développera une question centrale de son activité professionnelle.

VOLUME HORAIRE : 15h TD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : Français**MODALITÉS D'ÉVALUATION** : rédaction rapport d'activité et soutenance.

UE 4 MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE TOURISTIQUE

CRÉDITS : 3

L'objectif de cette UE est de connaître les règles juridiques propres au secteur touristique. Ainsi, l'ensemble de la réglementation fondamentale, liée au droit du tourisme et au droit des voyageurs, est abordée. Il s'agit également de maîtriser l'analyse financière appliquée à l'entreprise touristique et de savoir monter un budget de trésorerie afin d'avoir une vision globale au niveau comptable.

Droit du tourisme, droit des voyageurs

RESPONSABLE : Mme Laurence PERU PIROTTE

DESRIPTIF : Mise à niveau : tourisme, droit du tourisme, contrat de voyage à forfait, contrat d'hébergement. Le contrat de transport public de voyageurs :

- Règles issues du droit du transport : formation, exécution, responsabilité, spécificités selon les modes.
- Règles consuméristes : droit des passagers en cas de retard, refus d'embarquement ou annulation.
- Règles compensatrices : les contrats avec les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Règles de continuité du service public en cas de perturbation du trafic.
- Articulation des régimes de responsabilité entre les différents opérateurs de transport.

BIBLIOGRAPHIE :

- C. LACHIEZE : Droit du tourisme, éd. Lexis Nexis, 2014
- L.JEHOUSO : Droit du tourisme », éd. Lextenso, collection les Intégrales, février 2012.
- D.GENCY-TANDONNET & S.PIEDELIEVRE : Droit du transport, éd. Lexis Nexis 2013.

VOLUME HORAIRE : 8h CM + 12h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

1^{ère} note : un dossier sur le thème des passagers réalisé par des transporteurs non publics (VTM, taxis, blabla car, uberpop...)

2^{ème} note : Une épreuve sur table : cas pratique et/ou étude de texte et/ou analyse de jurisprudence et/ou QCM.

Analyse financière

RESPONSABLE : M. Gervais ESSAMA

DESCRIPTIF :

Savoir utiliser les principaux outils et techniques de l'analyse financière afin de réaliser un diagnostic financier à partir des documents comptables d'une entreprise et d'informations complémentaires.

BIBLIOGRAPHIE :

- Vernimmen P., Quiry P. et Le Fur Y., Finance d'entreprise, Dalloz, 2015
- Parienté S., Analyse financière et évaluation d'entreprise, Pearson Education, 2014
- De la Bruslerie H., Analyse financière. Information financière, évaluation, diagnostic, 5ème édition, Dunod, 2014
- Burlaud A., Davasse H., Parruitte M., Paugam S., Introduction à la comptabilité, 8ème édition, Foucher, 2015
- De la Bruslerie H., Trésorerie d'entreprise : gestion des liquidités et des risques, 3ème édition, Dunod, 2012

VOLUME HORAIRE : 6hCM + 10hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Communiquées lors du premier cours

UE 5 ACTEURS DU TOURISME ET DEVELOPPEMENT SECTORIEL..... CRÉDITS : 3

L'objectif est de réfléchir à l'émergence du tourisme de masse et aux formes alternatives de tourisme qui émergent. Ces notions sont indispensables à la construction d'une offre touristique, puisqu'elles permettent d'apporter une spécificité au produit/projet. La connaissance des acteurs du tourisme, des différentes parties prenantes, des producteurs et distributeurs de forfaits touristiques (réceptifs, voyagistes, agences), de leurs fonctions et les évolutions de leurs métiers, permet d'identifier rapidement et clairement les interlocuteurs nécessaires dans les différentes phases de montage du projet ou du produit (de la construction à la distribution).

Développement et formes alternatives de tourisme

RESPONSABLE : M. Pascal CUVELIER

DESRIPTIF : Ce cours vise à réfléchir à l'émergence du tourisme de masse, à sa crise et à la possible émergence de formes alternatives en s'appuyant sur la théorie économique et l'histoire.

- Chap 1 : La crise du tourisme fordiste
- Chap 2 : Le tourisme : atout ou mirage économique pour les pays en développement. La question des impacts en jeu.
- Chap 3 : Vers l'émergence de formes alternatives de tourisme, bilan critique.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bull Adrian O. (1996), « L'économie du tourisme », *Problèmes économiques*, Paris, n° 2 479, p. 19-23.
- Cuvelier Pascal (1998), *Anciennes et nouvelles formes de tourisme, une analyse socio-économique*, Paris, L'harmattan.
- Deprest Florence (1997), *Enquête sur le tourisme de masse, l'écologie face au territoire*, Paris, Belin.
- Deprez Léonce (1995), *Une vraie politique d'économie touristique pour la France*, Éditions Léonce Deprez.
- Py Pierre (1996), *Le tourisme, un phénomène économique*, Paris, La Documentation française.
- Urry John (1990), *The Tourist Gaze, Leisure and Travel in Contemporary Societies*, Londres, SAGE Publications

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Pour ce cours, la lecture d'un ouvrage est obligatoire. L'examen écrit final portera à la fois sur le cours et l'ouvrage.

Acteurs du tourisme et développement sectoriel**RESPONSABLE : Mme Laëticia GARCIA****DESCRIPTIF** : Cycle de conférences réalisées par différents acteurs du secteur touristique.**VOLUME HORAIRE** : 8h CM**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : Français

Producteurs et distributeurs de forfaits touristiques

RESPONSABLE : M. Maxime OLIVIER

DESCRIPTIF : État actuel et nouvelles tendances de la production et de la distribution touristiques: quand les voyageurs deviennent aussi producteurs.

VOLUME HORAIRE : 8 CM + 8 TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Présentation orale en groupe avec support visuel.

BIBLIOGRAPHIE :

- Skift research : The State of Online Travel Agencies 2018 – Part I : Advertising – June 2018 - by Seth Borko + Skift Team.
- Skift research : The State of Online Travel Agencies 2018 – Part II: Supply - by Seth Borko + Skift Team - Aug 2018.
- Skift Report : Balancing purpose and profit in the travel industry (The exemple of Intrepid Travel) - July 2018.
- Skift research: Why everybody now wants a piece of the tours and activities sector - by Seth Borko - April 2018.
- The 5 Big Themes Driving Travel in 2018: Lessons from Skift Forum Europe - by Dennis Schaal, Deanna Ting and Patrick Whyte, Skift May 2018.

UE 6 TOURISME, TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES

..... **CRÉDITS : 6**

L'objectif de cette UE est triple, puisqu'il s'agit de connaître les enjeux géopolitiques et les territoires à risques, éléments particulièrement sensibles dans le secteur touristique. Mais aussi d'être en capacité de proposer une stratégie marketing adaptée au territoire et aux contraintes environnementales et enfin de connaître les méthodes et techniques visant à développer le pilotage de la décision publique.

Géopolitique et tourisme

RESPONSABLE : Mme Marie-Agnès LANNEAUX

DESCRIPTIF : La mise en œuvre et le management de Projets touristiques nécessitent d'avoir une connaissance actualisée de la situation géopolitique des destinations touristiques. A partir de données statistiques fournies par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) élaborant une classification des destinations touristiques, l'analyse de cartes, d'articles, de sites internet ministériels permettra de connaître les territoires à risque, sans risques. Les situations géopolitiques seront étudiées à trois niveaux : géographique, historique et humaine (« espace perçu »).

La réalisation par les étudiants à chaque séance d'une carte à l'échelle mondiale localisant les différents territoires illustrera cette approche géopolitique.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Dictionnaire des conflits*, Coll. Références, Ed. Atlande, 2012, 606 pages
- O. Zajer, *Introduction à la géopolitique, Histoire, outils, méthodes*, Ed. Argos, 2013, 168 pages.
- J. Dunlop, *Les 100 mots de la Géographie, Que sais-je?*, 2009, 122 pages
- Jonas Jonasson, *Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire*, Pocket, 2009, 507 pages
- Jonas Jonasson, *L'analphabète qui savait compter*, 2013, 533 pages.
- Nelson Mandela, *Un long voyage vers la liberté*, Le livre de Poche, Paris, 758 pages.
- Erik Orsenna, *L'avenir de l'eau, petit précis de mondialisation II*, Fayard, 403 pages.
- Le Monde, Courrier International.

VOLUME HORAIRE : 6hCM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Epreuve écrite (commentaire de documents).

Marketing territorial

RESPONSABLE : M. Olivier MARLIERE

DESCRIPTIF :

Appréhender les spécificités du marketing territorial avec les problématiques inhérentes à la nature du territoire.

VOLUME HORAIRE : 8CM + 8h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : contrôle de connaissances théoriques et étude d'un cas pratique.

Management des politiques publiques

RESPONSABLE : M. Philippe VAESKEN

DESCRIPTIF :

Le cours prend en compte plusieurs approches relatives à la mise en œuvre des politiques publiques. Une introduction souligne l'importance de l'approche territoriale. Ensuite, les notions de politiques publiques sont déclinées afin de présenter ce qu'est concrètement une politique publique et comment celle-ci se décline :

- Au niveau des processus de régulation
- Pour ce qui concerne les stratégies d'acteurs
- Dans le cadre des différentes dimensions territoriales
- Le cours se clôture sur les aspects spécifiques du management public.

VOLUME HORAIRE : 6h CM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Rédaction d'un dossier à partir d'une politique publique à vocation culturelle par groupe de 4. La note reprend la qualité du dossier, son contenu (fond) la forme et la présentation orale

UE 7 MONTAGE DE PROJETS ET PRODUCTION D'OFFRES TOURISTIQUES CRÉDITS : 6

L'objectif de cette UE est de compléter les éléments de méthodologie abordés au premier semestre sur le montage d'un projet touristique ainsi que sur la production d'offre. Les notions abordées sur les méthodes de calcul de prix d'un forfait touristique se complexifient. Les notions de base en infographie sont abordées (avec l'utilisation des logiciels InDesign et Photoshop).

Montage de projets touristiques

RESPONSABLE : Mme LAMRABT Najat

DESCRIPTIF : Ce module permettra de mettre en pratique les connaissances théoriques abordées dans le cours de « Méthode et outils de la gestion de projets » (S1) en proposant aux apprentis de travailler sur le montage d'un projet touristique tout au long de leur année de Master 1 (S1 et S2).

Des interventions sous forme de projet tutoré seront mises en place.

VOLUME HORAIRE : 4h CM + 8h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Dossier et soutenance orale.

Organisation de voyages, production d'offres touristiques

RESPONSABLE : Mme Karima BOURAS

DESCRIPTIF : Il s'agit de mettre en œuvre une démarche rigoureuse afin de créer un produit répondant à la demande du client et de proposer un prix qui est compatible avec les contraintes stratégiques, commerciales, organisationnelles et financières. Les dimensions éthique et durable doivent être prises en compte. La prestation touristique : montage d'un circuit de visite ou d'un itinéraire, d'un voyage dans une région française ou à l'étranger, d'une manifestation autour d'un évènement, de l'accueil ou de l'accompagnement d'un groupe de touristes. Ce montage se compose d'un assemblage de services : transport, hébergement, restauration, guidage, vente de produits dérivés, assurance... méthodologie de montage de visites ou de voyages : A partir d'une demande bien identifiée, on étudie les différentes phases de construction de la prestation pour répondre à cette demande. Cahier des charges recherche d'informations, sélection des fournisseurs et prestataires, négociation d'achat assemblage des composantes du produit, schéma - programme, itinéraire. Budgétisation de la prestation (présentation du devis, coût de revient, marge, TVA) offre de vente.

VOLUME HORAIRE : 8h CM + 12h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : L'épreuve sur table est une étude cas à réaliser.

Logiciels appliqués au tourisme : infographie

RESPONSABLE : Mme Christine MEURIN

DESCRIPTIF :

Formation PAO - Qu'est-ce que la PAO ?

Logiciel de retouche d'images

Présentation du logiciel Images Bitmap et vectorielles - Quadrichromie - Tons directs
Quelques outils : la gomme, le tampon, les sélections, le recadrage
Les calques
La taille de l'image
+ exercice d'application : préparation des images à importer dans un flyer

Logiciel de mise en pages

Présentation du logiciel
Création d'un nouveau document
Mise en forme et en page d'un bloc texte, taille et position
Importation d'une image
+ exercice d'application : réalisation d'un flyer

VOLUME HORAIRE : 8h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : communiquées lors du premier cours.

Master 2 LEA

Parcours :

Management des Projets Touristiques

Formation en Apprentissage

Semestre 3

Structure des enseignements : semestre 3

UE 1 : RECHERCHE	6 CREDITS
Cultures et sociétés : séminaire A Cultures et sociétés : séminaire B Méthodologie de la recherche Conférence et journée d'études	
UE 2 : LANGUES APPLIQUEES	6 CREDITS
Anglais : Recherche et traitement de l'information Anglais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel Langue B : Recherche et traitement de l'information Langue B : Pratique de la langue dans un contexte professionnel	
UE 3 : ATELIER ET MEMOIRE	3 CREDITS
Ateliers d'échanges réflexifs Mémoire	
UE 4 : MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE TOURISTIQUE	3 CREDITS
Tourisme et politique territoriale Evaluation des politiques territoriales Tourisme et développement territorial	
UE 5 : TOURISME, DEVELOPPEMENT ET POLITIQUE TERRITORIALE	3 CREDITS
Tourisme et politique territoriale Evaluation des politiques territoriales Tourisme et développement territorial	
UE 6 : TOURISME, PATRIMOINE ET CULTURE	3 CREDITS
Tourisme durable Patrimoine et territoire Tourisme et culture Conférences	
UE 7 : E/M-TOURISME ET INFOGRAPHIE	3 CREDITS
Numérique et stratégie de distribution Infographie	
UE 8 : GESTION DE PROJETS, ENTREPRENEURIAT ET RESEAUX	3 CREDITS
Gestion de projets touristiques et entrepreneuriat Gestion de projets événementiels Financement et gestion des risques des projets touristiques Développement personnel et professionnel	

UE 1 : Recherche..... 6 crédits ECTS

Cette UE renforce les connaissances acquises aux deux premiers semestres sur la société et la culture contemporaine des pays étudiés. Des conférences et des journées d'études sont également organisées sur des thématiques précises.

2 séminaires

Cultures et sociétés : Séminaire A

« Négociation stratégique dans un contexte interculturel et stratégie de mécénat »

Ce séminaire est scindé en deux parties.

PARTIE 1 - RESPONSABLE : M. Nicolas BOULLERY

VOLUME HORAIRE : 9h CM

DESRIPTIF : Négociation stratégique avec ses partenaires dans un contexte interculturel

- Réussir à animer son équipe positivement
- L'identification des cultures
- Expatriation et impatriation
- La résolution de conflit
- Le management inter-culturel
- La mosaïque des générations

BIBLIOGRAPHIE :

- Barmeyer Ch. (2007), Management interculturel et styles d'apprentissage. Etudiants et dirigeants en France, en Allemagne et au Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Barmeyer Ch. et Mayrhofer U. (2007), « Culture et relations de pouvoir : une analyse longitudinale du groupe EADS », Gérer et Comprendre, N° 88, p. 4-20.
- Bertet P. et Mendez A. (2003), « Nationalité des firmes multinationales et modèles de GRH : un encastrement institutionnel », Revue de Gestion des Ressources Humaines, N° 47, p. 29-44.
- Bertalanffy L. et Braziller G. (1973), Théorie générale des systèmes, Dunod, Paris.
- Bollinger D. et Hofstede G. (1987), Les différences culturelles dans le management. Comment chaque pays gère-t-il ses hommes ?, Editions d'Organisation, Paris.
- Chanlat J.-F. (2005), « Le manager européen à l'écoute de la culture », in M. Kalika (éd.), Management européen et mondialisation, Dunod, Paris, p. 13-42.

- Colovic A. et Mayrhofer U. (2008), « Les stratégies de localisation des firmes multinationales : une analyse du secteur automobile », *Revue Française de Gestion*, Vol. 34, N° 184, p. 151-165.
- Dupriez P. et Solange S. (2002) (éds.), *La résistance culturelle. Fondements, applications et implications du management interculturel*, De Boeck, Bruxelles.
- Godelier E. (2006), *La culture d'entreprise*, La Découverte, Paris.
- Hertrich S. et Mayrhofer U. (2006), « Les défis à l'international d'un constructeur automobile haut de gamme : un entretien avec Patrice Franke, Directeur Général d'Audi France », *Décisions Marketing*, N° 43-44, p. 137-146.
- Irrmann O. (2006), « Parlez-vous international ? Capacité communicationnelle et internationalisation », *Gestion - Revue Internationale de Gestion*, Vol. 31, N° 1, p. 108-117.
- Malarewicz J.-A. (2005), *Systémique et entreprise*, Village Mondial, Paris.
- Mayrhofer U. (2007), *Management stratégique*, Editions Bréal, Collection Lexifac, Paris.
- Naguib R. (2006), « La tension entre le mondial et le local : vers une gestion conciliant l'économique et le social », *Gestion - Revue Internationale de Gestion*, Vol. 31, N° 1, p. 48-58.
- Pfeffer J. et Sutton R. (2007), *Faits et Foutaises dans le management*, Vuibert, Paris.
- Schein E.H. (2006), « So how Can You Assess your Corporate Culture ? », in J. V. Gallos (éd.), *Organization Development*, John Wiley & Sons, London, p. 615-633.
- Schweitzer L. (2007), *Mes années Renault : entre Billancourt et le marché mondial*, Gallimard, Paris.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Revue de presse par binôme ou trinôme à chaque module (coefficient 3)
- Sujet d'études en groupe de travail : synthèse technique écrite + soutenance orale (coefficient 7)

PARTIE 2 - RESPONSABLE : M. Olivier MARLIERE**VOLUME HORAIRE** : 8h CM**DESCRIPTIF :*****Intitulé du séminaire : Fondement du mécénat et de la philanthropie***

Evolution du mécénat classique vers divers modes de financement participatif.
De son utilité en matière de patrimoine(s) et de développement touristique, et sa diversification : mécénat financier mais aussi mécénat de compétences etc.
Exemples de missions mécénales abouties. Exemples de dispositifs originaux.
France ou USA ce n'est pas le même combat !

VOLUME HORAIRE : 8hCM**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : Français**MODALITÉS D'ÉVALUATION** : communiquées lors du premier cours.

Cultures et sociétés : séminaire B***Intitulé du séminaire : Outils de communication et de commercialisation : quels enjeux dans le secteur touristique et évènementiel***

Ce séminaire est scindé en deux parties.

PARTIE 1 - RESPONSABLE : Mme Mathilde DESFONTAINES**VOLUME HORAIRE** : 8h CM**DESCRIPTIF :**

Ce séminaire présente les enjeux de la communication évènementielle. Les points suivants seront abordés :

- Les différents types d'évènements
- La construction de l'évènement
- Le métier de concepteur évènementiel
- Le modèle économique
- Support vidéo

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS D'ÉVALUATION** : QCM, mini étude de cas.**PARTIE 2 - RESPONSABLE : Mme Sophie VERMEREN****VOLUME HORAIRE** : 9h CM**DESCRIPTIF :**

Ce séminaire permet d'appréhender les techniques de vente et de commercialisation de produits touristiques dans le cadre de clientèles variées et en fonction des situations (face à face, téléphone, vente à distance). Une présentation des outils permettant de découvrir les besoins et de construire les argumentaires adaptés, ainsi que les outils de vente (aménagement des espaces de vente, outils print et web) est proposée.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**MODALITÉS D'ÉVALUATION** : Exercice de mise en situation avec problématique fictive ou concrète d'entreprise. Evaluation orale.

Méthodologie de la recherche**RESPONSABLE : Mme Laëtitia GARCIA/Mme Sophie VERMEREN****DESCRIPTIF :**

L'objectif de ce cours sera de susciter des réflexions et des démarches méthodologiques relatives aux principales problématiques de recherche en tourisme.

VOLUME HORAIRE : 6hCM**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**

UE 2 : Langues appliquées 6 crédits ECTS

Les cours de langues se composent d'un cours de pratique de la langue en contexte professionnel et un cours de Recherche et Traitement de l'Information (RTI)

CADRE GENERAL : ANGLAIS ET ESPAGNOL

Pratique de la langue dans un contexte professionnel

Les enseignants en charge de ce cours privilégieront les prises de paroles individuelles courtes des étudiants et non les exposés longs qui ne mobilisent qu'une petite partie des étudiants présents en cours. Il peut s'agir par exemple du résumé d'un article de journal ou d'une nouvelle pendant 3 minutes suivi de questions du groupe, ce qui permet d'entendre plusieurs étudiants. Les supports de cours peuvent être variés, vidéos, audios. Les thématiques seront dans la mesure du possible en lien avec le parcours de Master.

Recherche et traitement de l'information

Thèmes proposés pour les dossiers (exemple pour l'anglais en Master RICl) :

- Politique culturelle
- Industries culturelles et créatives
- Culture et développement économique
- Diplomatie d'influence (Soft power)
- Diplomatie économique
- Diplomatie du sport
- Politique linguistique
- Relations Grande-Bretagne Commonwealth
- Relations Grande-Bretagne/ Etats-Unis
- Relations Grande-Bretagne/ UE
- Aide au développement et coopération
- Relations états/ grandes institutions internationales (FMI, BM)

Cadre de travail

Les étudiants travailleront en binôme (de préférence).

Ils choisiront un sujet en lien avec les thèmes indiqués ci-dessus et le feront valider par leur professeur.

Ils rédigeront une introduction (en français, si la conclusion est en langue étrangère, et vice versa) justifiant le choix de leur sujet et définissant leur problématique.

Chaque **BINOME** sélectionnera 4 articles au premier semestre/ 3 articles au second semestre en français, et autant en langue étrangère d'une longueur d'environ 1000 mots. Il est aussi possible d'utiliser, avec l'accord de l'enseignant, des documents sonores (conférences enregistrées / Interviews...).

L'enseignant accompagnera les étudiants dans leurs recherches pour les guider dans le choix des documents, leur qualité, la façon de présenter le dossier, la bibliographie etc.

Une note de synthèse devra reprendre le contenu des articles sélectionnés en langue étrangère si les articles sont en français et vice versa.

Une conclusion expliquera les apports du travail de recherche réalisé.

Présentation du dossier :

Page de couverture indiquant les nom et prénom des étudiants, le titre du travail de recherche, l'année de formation, l'année universitaire. Ne pas utiliser le logo de l'université, c'est interdit.

Sommaire : titre de chaque article + numéro de page.

Justifier les marges à gauche et à droite.

Indiquer la source de chaque article.

Faire apparaître en haut ou en bas de page le nom de l'étudiant qui a sélectionné les documents et réalisé le résumé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier : 60%

Travail écrit individuel en cours : 20%

Présentation orale en langue étrangère : 20%

VOLUME HORAIRE ANGLAIS : 17H TD (RTI) / 17H (PRATIQUE DE LA LANGUE)

VOLUME HORAIRE LANGUE B: 17H TD (RTI) / 17H (PRATIQUE DE LA LANGUE)

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

Néerlandais : Recherche et traitement de l'information

RESPONSABLE : M. Armand HEROGUEL

DESCRIPTIF

La recherche et le traitement de l'information en néerlandais commence à prendre son sens par la préparation de visites touristiques. Chaque étudiant doit préparer un circuit d'environ 45 minutes qu'il assure en néerlandais. Le texte est soumis au préalable à l'enseignant. Les autres étudiants jouent le rôle de touriste en posant des questions et en commentant les indications du guide.

Par ailleurs, les activités quotidiennes sur Duolingo sont poursuivies et prises en compte

BIBLIOGRAPHIE

www.duolingo.com

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : français et néerlandais

MODALITÉS D'ÉVALUATION : *contrôle continu intégral (tous les travaux sont pris en compte). Pour les visites guidées, la répartition des points est la suivante : Qualité de la langue : 7 points, détachement par rapport au texte : 2,5 points, originalité : 3 points, caractère audible des commentaires : 2 points, présence en cours : 3 points ; durée de la présentation (ni trop courte, ni trop longue) : 2,5 points*

Néerlandais : Pratique de la langue dans un contexte professionnel

RESPONSABLE : M. Gert MEESTERS

DESCRIPTIF :

Pendant ce cours d'apprentissage du néerlandais, nous continuerons l'apprentissage de la grammaire de base et du vocabulaire essentiel commencé en M1 et l'accent sera toujours mis sur des situations professionnelles et sur la communication orale (parler et écouter). Nous profiterons de l'apprentissage de la langue pour approfondir nos connaissances de la Belgique et des Pays Bas.

BIBLIOGRAPHIE : *Taalvitaal*, Intertaal, 2017.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Néerlandais

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test oral à la fin du cours. Les exercices oraux et les travaux réalisés pendant le cours compteront pour plus de la moitié du résultat final.

UE 3 ATELIER ET MEMOIRE CRÉDITS : 3**Ateliers d'échanges réflexifs****RESPONSABLES : Mme Bénédicte EL KALADI /Mme Laëtitia GARCIA/
Mme Séverine RABOUIN****DESCRIPTIF :**

Dans le cadre de ce cours, un échange autour de l'expérience acquise par les apprentis dans leurs entreprises d'accueil sera organisé.
Un accompagnement individuel de chaque apprenti est effectué par l'équipe enseignante.

VOLUME HORAIRE : 30h TD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français****MODALITÉS D'ÉVALUATION : Communiquées lors du premier cours**

Mémoire**RESPONSABLE : Mme Laëticia GARCIA/Mme Sophie VERMEREN****DESCRIPTIF :**

La méthodologie du mémoire sera abordée durant ce cours.

VOLUME HORAIRE : 9hTD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français****MODALITÉS D'ÉVALUATION : Communiquées lors du premier cours**

UE 4 MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE TOURISTIQUE CRÉDITS : 3

L'objectif est de savoir gérer et animer une équipe de collaborateurs, notamment une équipe internationale, impliquant des méthodes de travail, de recrutement et de gestion du personnel complexes. Il s'agit également dans cette UE de comprendre les principes et savoir mettre en œuvre une démarche qualité au sein d'une organisation touristique, permettant d'améliorer la satisfaction client et la fidélisation de ces derniers. En complément, les éléments liés à la stratégie de communication « off » et « on »-line sont présentés, permettant de connaître l'ensemble des outils utiles à la visibilité et à la notoriété de l'organisation touristique.

Gestion des ressources humaines et animation d'équipes internationales

RESPONSABLE : Mme Florence ANDRE

DESCRIPTIF :

L'intervention aura pour but de sensibiliser les étudiants au management des équipes évoluant dans les domaines du tourisme et du loisir.

Nous étudierons l'ensemble du parcours du manager : de sa relation individuelle avec chaque collaborateur à l'animation d'une équipe.

Le cours sera basé sur l'interactivité et sur une vision du management opérationnelle.

BIBLIOGRAPHIE :

Happy Manager (Gérard Dominique Carton), Le Manager au quotidien (Henry Mintzberg), Le Manager intuitif (Meryem Le Saget)

VOLUME HORAIRE : 7hCM + 8h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : communiquées lors du premier cours.

Management de la qualité et satisfaction client**RESPONSABLE : Mme Angèle DESMENEZ****DESCRIPTIF :**

L'étudiant sera amené à comprendre les enjeux de l'application de la démarche qualité dans les entreprises touristiques notamment dans les sujets relatifs à la mise en œuvre auprès de la clientèle et la sensibilisation des équipes.

BIBLIOGRAPHIE :

- BURHIN (François), VANDALLE (Georges), *La démarche qualité en tourisme*, Presse Universitaire du Septentrion : 2014, Villeneuve d'Ascq.
- CAZELAIS (Normand), « Qualité et classification », *Téoros*, 23-2, 2004.
- CLAIR (François), « Panorama des signes de qualité », *in Cahiers Espaces n°102*, mai 2009, pp. 10 à 16. LEMIERE (Guillaume), « La gestion de la qualité du tourisme français. Un système à plusieurs niveaux », *in Espaces n°318*, mai 2014, pp. 16 à 17.

VOLUME HORAIRE : 9hCM + 9hTD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français**

Gestion de la communication de l'entreprise touristique et réseaux sociaux**RESPONSABLE : Mme Yannicke LEBTAHI****DESCRIPTIF :**

Introduction générale à la communication des entreprises : des fondements aux stratégies. C'est à partir de l'étude de cas en lien avec le projet de l'étudiant que nous observerons les nouvelles stratégies de communication en vigueur dans un secteur fortement concurrentiel. Il s'agira de comprendre les enjeux communicationnels dans un secteur en profonde mutation face à la culture numérique.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie raisonnée sera donnée aux étudiants en fonction de leur problématique de mémoire.

VOLUME HORAIRE : 5hCM + 7hTD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français****MODALITÉS D'ÉVALUATION : Dossier de synthèse**

UE 5 TOURISME, DEVELOPPEMENT ET POLITIQUE TERRITORIALE..... CRÉDITS : 3

L'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et à la compréhension des implications des politiques territoriales, de savoir évaluer l'impact d'une politique territoriale et d'être en capacité de proposer des stratégies de développement adaptées aux territoires et à leurs spécificités.

Tourisme et politique territoriale

RESPONSABLE : M. Philippe VAESKEN

DESCRIPTIF :

Ce cours s'intéresse aux stratégies de développement territorial. Il prend en compte la démarche de diagnostic territorial jusque la démarche de développement d'un projet.

Pour cela, le cours souligne dans un premier temps les notions et concepts clés du développement territorial :

- Développement endogène versus développement exogène
- Développement top down versus développement bottom up
- Le concept de développement durable.
- Il s'appuie sur la démarche classique de montage de projet.

VOLUME HORAIRE : 7hCM + 11hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Rédaction d'un dossier à partir d'un projet de territoire à vocation culturelle par groupe de 4. La note reprend la qualité du dossier, son contenu (fond) la forme et la présentation orale. De plus, le cours fait l'objet d'un QCM.

Evaluation des politiques territoriales

RESPONSABLE : Mme Hélène CONSTANT VARLET/M. Philippe VAESKEN

DESCRIPTIF : Présentation de ce qu'est l'évaluation de politiques publiques, de manière théorique et de manière pratique en l'appliquant à une stratégie de développement.

Les différentes étapes de l'évaluation seront abordées : élaboration d'un référentiel et écriture des questions évaluatives, choix des méthodes et outils nécessaires notamment pour mesurer l'impact d'une stratégie, construction d'un dispositif de pilotage de l'évaluation, communication des résultats...

VOLUME HORAIRE : 8hCM + 8hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Travail sur la base du dossier réalisé dans le cours «Tourisme et politique territoriale » ; notation de la présentation orale finale du projet d'évaluation.

Tourisme et développement territorial**RESPONSABLE : M. Nicolas LESCIEUX****DESCRIPTIF** : L'attractivité d'un territoire se compose aujourd'hui de plusieurs facteurs, le tourisme représentant un *soft power* à forte valeur ajoutée.

Des études de cas viendront expliquer la façon dont certains territoires ont su exploiter leur richesse touristique pour en faire un outil du développement territorial et son influence sur les politiques des territoires.

VOLUME HORAIRE : 8h CM + 8h TD**LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT** : Français**MODALITÉS D'ÉVALUATION** :

Précisées lors du premier cours.

UE 6 TOURISME, PATRIMOINE ET CULTURE CRÉDITS : 3

L'objectif est de comprendre les principes du tourisme durable et savoir promouvoir le développement de cette forme de tourisme, de comprendre et remettre dans leur contexte les pratiques socioculturelles et de savoir détecter les éléments d'attrait d'une culture, les mettre en valeur et à disposition du public sélectionné. Cette UE est complétée par des conférences animées par des professionnels du tourisme, permettant la mise en perspective des notions acquises.

Tourisme durable

RESPONSABLE : Mme Cristina LONGO

DESCRIPTIF :

Les acteurs du secteur du tourisme considèrent le développement durable comme un des enjeux cruciaux. Les stratégies de tourisme durable contribuent à la protection de l'environnement, au développement économique et au progrès social. Les étudiants apprendront les méthodes et outils nécessaires à la réalisation de ces stratégies. Ils développeront une expertise dans la réalisation de projets de tourisme durable grâce à l'acquisition de notions théoriques et à l'étude de cas pratiques.

BIBLIOGRAPHIE :

Bunakov, Oleg A., Natalia A. Zaitseva, Anna A. Larionova, Alex D. Chudnovskiy, Marina A. Zhukova et Vadim A. Zhukov (2015), Research on the Evolution of Management Concepts of Sustainable Tourism and Hospitality Development in the Regions, *Journal of Sustainable Development*, 8(6), 39-44 ;

Lamic, Jean-Pierre (2008), *Tourisme durable : utopie ou réalité ? : comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?* Paris : L'Harmattan ;

Lansing, Paul et Paul De Vries (2007), Sustainable Tourism: Ethical Alternative or Marketing Ploy?, *Journal of Business Ethics*, 72(1), 77-85.

Schéou, Bernard (2009), *Du tourisme durable au tourisme équitable : quelle éthique pour le tourisme de demain?* Bruxelles : De Boeck ;

Seguin, Gérard et Emmanuelle Rouzet (2010), *Marketing du tourisme durable*, Paris : Dunod.

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Anglais

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Projet de groupe visant à analyser les stratégies de développement durable accomplies par une entreprise du secteur du tourisme. Les étudiants devront réaliser un rapport écrit où ils détailleront leur analyse et ils développeront des préconisations managériales. Le dernier jour du cours, les différents groupes présenteront leur projet à l'oral.

VOLUME HORAIRE : 16h CM + 5hTD

Patrimoine et territoires

RESPONSABLE : Mme Marie-Agnès LANNEAUX

DESCRIPTIF :

Après avoir défini les termes Patrimoine et Territoire d'un point de vue d'un Géographe, nous nous intéresserons à la localisation, aux caractéristiques des sites, lieux patrimoniaux et de leur intégration territoriale, à l'échelle mondiale. Les patrimoines matériel et immatériel (classification UNESCO) seront traités à travers des cartes, des reportages vidéo, des photos...

Les risques et les enjeux concluront cette approche. Une intervention Hors des Murs en fonction de la programmation (sortie Terrain sur la métropole lilloise) permettant la découverte du patrimoine flamand illustrera ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE :

- B. Duthion, L. Walker, *Les patrimoines touristiques*, Ed. De Boeck, 2014, 172 pages
- A. Mesplier, P. Bloc-Duraflour, *Le tourisme dans le monde*, Ed. Bréal, 2011, 335 pages
- J. Dunlop, *Les 100 mots de la Géographie*, Que sais-je?, 2009, 122 pages
- Le Monde, Courrier International

VOLUME HORAIRE : 5hCM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Epreuve sur Table (commentaire de documents).

Tourisme et culture

RESPONSABLES : M. Thomas BEAUFILS

Ce cours sera scindé en deux parties.

Partie 1 : Conférences professionnelles

Des professionnels du tourisme présenteront leur métier et les organismes qu'ils représentent à travers des conférences et quelques visites dans des lieux emblématiques de la métropole lilloise. Plusieurs thèmes culturels seront plus particulièrement étudiés. Citons notamment : le design et la création textile ; le tourisme et la Bande Dessinée ; Tourisme culturel et réalité augmentée/numérisation du patrimoine culturel ; Ecrire la culture dans les publications touristiques (magazines, guides, sites web). Le programme du cycle de conférences (5 séances de 3 heures chacune) sera transmis en début d'année.

Partie 2 : Atelier d'écriture de textes touristiques

Au cours de cet atelier, les étudiants auront l'opportunité de participer collectivement à l'écriture d'un mini-guide de voyage en mettant en particulier l'accent sur la culture d'un pays, d'une région ou d'une ville (description de l'histoire, de monuments, de musées, sans oublier la cuisine ou l'hôtellerie). Cet exercice donnera l'occasion à l'intervenant, lui-même auteur, de présenter l'histoire des guides de voyage et des magazines touristiques et de raconter les réalités du métier d'auteur de textes touristiques (différents types d'écritures touristiques ; insertions professionnelles possibles ; contrats d'édition ; droit d'auteur etc). Des documents seront placés sur la plateforme pédagogique Moodle.

VOLUME HORAIRE (partie 1 + partie 2): 10hCM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Partie 1 : un devoir écrit sur table – une question générale sur les conférences

Partie 2 : Ecriture de textes de civilisation : 5000 signes environ, espaces compris

Conférences

RESPONSABLE : Mme Laëticia GARCIA

DESCRIPTIF :

Cycle de conférences réalisées par différents professionnels du secteur.

VOLUME HORAIRE : 15hCM

UE 7 E-TOURISME ET M-TOURISME..... CRÉDITS : 3

L'objectif est de connaître les tendances et les spécificités du E et M-tourisme qui doit permettre de proposer une stratégie de distribution adaptée. L'utilisation des logiciels de conception graphique est abordée.

Numérique et stratégie de distribution

RESPONSABLE : M. Laurent DEPREZ

DESRIPTIF : L'objectif de ce module est d'appréhender la transformation digitale de l'écosystème tourisme et voyage. Un nouveau touriste digital, hyper-communautaire et hyper-prescripteur, en quête de considération et d'offres de plus en plus personnalisées, a pris peu à peu le pouvoir. Face à un voyageur de plus en plus mobile, connecté, surinformé, devenu expert des destinations, les acteurs du tourisme sont amenés à redéfinir et réinventer l'expérience client et leur stratégie de distribution omnicanale.

Il s'agira d'aborder tous les leviers relatifs aux e-stratégies de commercialisation, de fidélisation et de distribution : expériences web & mobile, contenu, social media, expérience client et utilisateur (CX & UX), data et IA.

BIBLIOGRAPHIE :

Avant de se lancer dans la littérature technique, il est vivement conseillé de lire **Petite Poucette**, court essai du philosophe Michel Serres (Paris, Editions Le Pommier, 84 p). Une réflexion sur les « humanités numériques », le titre se référant au pouce utilisé par la génération Y (*digital natives*) sur leur mobile.

Laurence Body, Christophe Tallec, *L'expérience client, le design pour innover, l'humain pour créer du lien, le collaboratif pour accompagner le changement*, Paris, Eyrolles, 2015, 210 p.

Pine II B. J., Gilmore J. H., *The Experience Economy : Work Is Theatre & Every Business a Stage*, Boston (MA), Harvard Business School Press, 1999.

Vincent Ducrey, Emmanuel Vivier, *Le guide de la transformation digitale, La méthode en 6 chantiers pour réussir votre transformation !*, Paris, Eyrolles, 2016, 328 p.

Les sites internet

www.eturisme.info ; www.salon-eturisme.com ; www.relationclientmag.fr ;
www.quotidiendutourisme.com ; www.tourhebdo.com ; www.lechotouristique.com ;
www.strategies-eturisme.fr ; www.tendances-eturisme.fr ; www.veilleinfotourisme.fr
; www.leptidigital.fr ; www.tourmag.com ; www.veilletourisme.ca.

VOLUME HORAIRE : 8hCM + 8hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Etude de cas en groupe – réalisation d'un dossier technique et oral de présentation.

Infographie

RESPONSABLE : MME Nathalie DEBUSSCHERE

DESCRIPTIF :

- Réalisation d'une affiche, d'un flyer, une page de magazine ... avec les logiciels graphiques
- suivants : (suite Adobe : Photoshop, Illustrator, In Design) ou les logiciels gratuits (Gimp, Inkscape, Scibus)
- Logiciel de retouche photos : Les espaces RVB et CMJN, les trames, les résolutions, images, bitmap ...
- Logiciel de dessin vectoriel : Images et tracés vectoriels, redessiner un logo, les couleurs, la typographie ...
- Logiciel de mise en pages : Importation des images, des dessins, des logos. La typographie et la mise en pages ...

BIBLIOGRAPHIE :

- Florio E. Guide de la couleur & de l'image imprimée, Ateliers Perrousseaux, 2001
- Perrousseaux Y. Manuel de typographie française élémentaire - PAO, Ateliers Perrousseaux, 2001
- Prévôt P. et Izoulet K. De la prépa de copie à la mise en pages, Eyrolles, 2006
- Prévôt P. et Rocher F. Techniques d'impression, Eyrolles, 2006
- Ambrose / Harris. Guide de la production graphique, Pyramyd, 2010

VOLUME HORAIRE : 16hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Épreuve à l'ordinateur : Réalisation de plusieurs pages de magazine (environ 2h00)

UE 8 GESTION DE PROJETS TOURISTIQUES ET ENTREPRENEURIAT..... CRÉDITS : 4

Cette UE permet d'acquérir les outils nécessaires à la gestion de projet ou à la création d'entreprise ainsi que les outils nécessaires à la gestion de projets événementiels. En complément, les différents modes de financement des projets touristiques (notamment les projets de création d'entreprise) sont abordés tout comme l'utilisation des outils de gestion des risques des projets touristiques.

Gestion de projets touristiques et entrepreneuriat

RESPONSABLE : M. Frédéric BLIN

DESCRIPTIF :

Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise.

Une première partie décrira les différentes étapes de la création d'entreprise et présentera les différents acteurs susceptibles d'accompagner cette création d'entreprise.

Alternant les séquences de cours et de travaux dirigés, les étudiants, par groupe de trois à cinq, construiront un projet de création d'entreprise dans le secteur touristique. La démarche proposera successivement d'identifier la (les) opportunité(s) de marché, de déterminer la proposition de valeur et affiner le(s) produit(s) ou offre(s) de service(s), de réaliser une étude de marché (dynamique du marché, caractérisation des principaux acteurs), d'arrêter le modèle économique, d'établir les stratégies de communication et commerciales et proposer une organisation pertinente (activités clés, ressources humaines, partenariats, moyens de production).

La dernière partie proposera aux étudiants les clés d'une bonne présentation orale de leur projet (Pitch).

BIBLIOGRAPHIE :

- Eric Ries, Lean Startup. Adoptez l'innovation continue, Pearson
- Alexander Osterwalder, Yves Pigneur, Business Model Generation, Pearson,
- Ash Maurya, Running Lean, O'Reilly
- Dossier « Je Crée » - Région Nord-Pas de Calais

VOLUME HORAIRE : 8h CM + 10h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les étudiants, par groupes de 3 à 5, devront remettre le Business Plan de leur projet d'entreprise et présenter à l'oral leur projet.

Gestion de projets événementiels

RESPONSABLE : Mme Odile COUTANT

DESCRIPTIF :

Présentation générale de la communication événementielle. Présentation des différents acteurs du marché et des organisations internes des structures événementielles et des métiers qui les composent. L'événementiel, vecteur de communication interne et externe pour les annonceurs (entreprises) à destination de leurs différentes cibles : quels messages et quels événements pour quel public. Méthodologie de la création d'un événement et de la recommandation stratégique de présentation de cet événement. Cas pratique : écriture du cahier des charges et réalisation du dossier de présentation pour le montage d'un événement professionnel en tenant compte des aspects marketing, logistiques, commerciaux et financiers (dossier word et présentation ppt et orale).

VOLUME HORAIRE : 9hCM + 7hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Dossier informatique à partir d'un cas pratique professionnel avec remise de dossier et présentation via vidéoprojecteur et argumentation orale.

Financement et gestion des risques des projets touristiques

RESPONSABLE : Mme Laëtitia GARCIA

DESCRIPTIF :

Ce cours permettra d'aborder les différents modes de financement de projets touristiques et les outils de gestion des risques.

BIBLIOGRAPHIE :

- CLERGEAU, Management des entreprises de tourisme. Stratégie et organisation, Dunod, 2014.
- CHARLES, MAURICE et REDOR, Le financement des entreprises, Economica, 2014 (2^{ème} édition).

VOLUME HORAIRE : 8hCM + 12hTD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Exercices écrits et travaux en groupes

Développement personnel et professionnel

RESPONSABLE : Mme RABOUIN Séverine

DESCRIPTIF :

Ce cours permettra aux étudiants de développer des stratégies leur permettant d'optimiser l'utilisation de leurs capacités personnelles.

VOLUME HORAIRE : 3h CM + 3h TD

LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Français

Master 2 LEA

Parcours :

Management des Projets Touristiques

Formation en Apprentissage

Semestre 4

Structure des enseignements : semestre 4

***Rapport d'activité* CRÉDITS : 15**

Rédaction d'un rapport d'activité et soutenance

***Mémoire* CRÉDITS : 15**

Rédaction d'un mémoire (pas de soutenance)



Université de Lille
UFR Langues étrangères
appliquées
651 Avenue des Nations Unies, 59058
Roubaix
lea.univ-lille.fr
03.20.41.74.00

POUR EN SAVOIR PLUS
UNIV-LILLE.FR

GARE SNCF

LIGNE TER LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix = 10 minutes
Temps de trajet Tourcoing-Roubaix = 5 minutes
TER accessible aux abonnés Pass-Pass mensuel sans surcoût

METRO LIGNE 2

- Temps trajet Gare Lille Flandres - Roubaix = 22 minutes
- Temps trajet Les Prés-Roubaix = 13 minutes
- Temps trajet Tourcoing Centre - Roubaix = 6 minutes

BUS

Coût abonnement :
- Etudiants = 23,80€ ou 28€/mois
- Tarifs solidaires en fonction du QF

VELO/STATION V'LILLE/VOITURE

Et pour ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au parking Blanchemaille (l'abonnement mensuel coûte 20,50 pour les étudiants)

ATTENTION : Dans les rues avoisinant notre bâtiment, le stationnement est payant et les contrôles sont très réguliers. Evitez également de vous garer dans les parkings des résidences.